

L'implication des parents dans la scolarité des filles et des garçons : des intentions à la pratique

Marie Gouyon* et Sophie Guérin**

En 1992, les parents préféraient une formation technique ou scientifique pour leurs garçons et envisageaient un niveau d'études globalement plus élevé pour leurs filles que pour leurs fils. Ce constat est toujours vrai à la rentrée scolaire 2003. Mais si on s'intéresse plus précisément au souhait d'un baccalauréat scientifique car c'est la filière la plus rentable des filières générales sur le marché du travail, alors les parents sont plus ambitieux concernant l'avenir de leurs garçons.

Les ambitions scolaires des parents sont inégalement liées à la réussite scolaire selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon : à niveau d'études donné, les filles sont moins poussées vers la filière scientifique lorsqu'elles sont bonnes élèves. Par ailleurs, alors que la taille de la fratrie n'est jamais discriminante pour les garçons, elle influe significativement sur les orientations souhaitées pour les filles. Enfin, c'est parmi les parents les plus diplômés que les projets scolaires sont les plus homogènes entre les sexes.

Ces ambitions différenciées pour les filles et les garçons ne se traduisent pas à première vue dans le comportement des parents en termes de suivi et d'implication dans la scolarité de leurs enfants. Cependant, si les parents aident en moyenne autant les filles que les garçons dans leur travail scolaire, ils seraient plutôt moins investis dans la scolarité de leurs filles que dans celle de leurs fils si l'on prend en compte, outre le suivi des devoirs, le contrôle actif du travail scolaire ou la participation au choix des options et au processus d'orientation. Toutefois, lorsque les parents sont plus disponibles, le comportement vis-à-vis des filles se rapproche de celui adopté vis-à-vis des garçons. Il s'agirait donc moins d'un modèle d'éducation différent selon le sexe de l'enfant que d'un arbitrage fait au profit des garçons en comptant sur l'autonomie des filles.

* Au moment de la rédaction de cet article, Marie Gouyon appartenait à la Division Conditions de vie de ménages, INSEE.

** Au moment de la rédaction de cet article, Sophie Guérin appartenait à la Division Études Sociales, INSEE.

Pour la première fois en 2005, le projet de loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École propose, parmi une série de cibles chiffrées pour améliorer le système éducatif, l'objectif d'augmenter de 20 % la proportion de jeunes filles dans les filières scientifiques générales et technologiques. Les inégalités entre filles et garçons en termes d'éducation ont en effet longtemps été laissées de côté par les politiques comme par les sociologues pour mettre l'accent sur les inégalités sociales à l'école. Depuis les années 1990, quelques études sur les différences de parcours éducatifs selon le sexe ont cependant été publiées. Au départ, cet intérêt nouveau a été suscité par le développement particulièrement rapide de la scolarisation des filles au cours du XX^e siècle, et le rattrapage opéré par ces dernières en termes de réussite scolaire.

Mais parallèlement, les disparités d'orientation et des profils de scolarisation n'ont pas été effacées et même si, de la maternelle à l'université et dans tous les milieux sociaux, les filles sont aujourd'hui meilleures élèves, leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail restent plus importantes (Baudelot et Establet, 1992). Ces auteurs constatent que les filles effectuent des choix d'orientation moins rentables sur le marché du travail que les garçons, en particulier en restant à distance des filières d'excellence scientifiques. De même, Caille, Lemaire et Vrolant ont montré plus récemment (2002) qu'à origine sociale et niveau de réussite scolaire identiques, les garçons choisissent plus souvent l'orientation en première scientifique que les filles. Dans la suite de leurs études, les bacheliers de la filière scientifique s'orientent encore, toutes choses égales par ailleurs, beaucoup moins souvent que les garçons dans une filière sélective que ce soit en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou en institut universitaire de technologie (IUT) (Lemaire, 2004).

Ce paradoxe, depuis régulièrement souligné, entre meilleure réussite scolaire et « auto-élimination » des filles des filières les plus prestigieuses, peut être expliqué de manière positive : elles feraient des choix « raisonnés et raisonnables » en intégrant très tôt les contraintes futures liées aux opportunités professionnelles qui leur sont offertes et à leur vie familiale (Duru-Bellat, 1999). Cependant, l'influence d'une socialisation différente dans l'enfance est également souvent évoquée : on apprendrait aux filles la docilité, l'attention à autrui et aux garçons la compétition, l'affirmation de soi (Baudelot et Establet, 1992). Cette socialisation différen-

tielle des sexes serait poursuivie dans le cadre de l'école où les enseignants n'adopteraient pas le même comportement vis-à-vis des élèves selon leur sexe. Des études ont en effet montré que les interactions entre enseignants et élèves sont plus fréquentes avec les garçons (Kelly, 1988), dont on tolère plus d'indiscipline et d'interventions en classe, alors que les filles se doivent d'être dociles et travailleuses. L'évaluation et les commentaires concernant le travail scolaire varient également avec le sexe de l'enfant : les filles sont plus souvent jugées sur la présentation et la quantité de travail fournie et les garçons sur la richesse des idées (Spear, 1984). Peut-être les enfants intègrent-ils les interprétations de leurs enseignants, expliquant ainsi en partie qu'à résultats scolaires identiques les filles ont moins confiance en elles que les garçons (Mosconi, 1999). Enfin, l'hypothèse d'une plus grande pression des parents sur les études des fils est parfois émise, mais également d'un comportement différent des filles, qui, laissées plus autonomes dans leurs décisions, seraient plus sujettes à la sous-évaluation de leurs capacités (Caille, Lemaire et Vrolant, 2002).

Il semble donc légitime de s'interroger sur le rôle des parents dans la construction de ces différences et d'étudier de plus près certaines pratiques éducatives au sein des familles selon le sexe de l'enfant. Ainsi, Terrail (1992b) met l'accent sur la famille comme déterminante dans la relation entre l'enfant et l'école, et dans la réussite scolaire. Il souligne les différences de comportements des parents et des enfants suivant leur sexe, et leur influence sur les résultats scolaires à partir d'une enquête réalisée auprès d'élèves en fin de 5^{ème} en 1988 (1). Parmi les deux parents, la mère aurait un rôle privilégié d'écoute et de suivi, surtout avec ses filles. Les garçons seraient plus surveillés, mais pas forcément plus aidés. Les filles auraient par ailleurs un rapport meilleur avec l'institution scolaire. Enfin, l'intérêt parental influencerait de façon très sensible sur la réussite à l'école.

Les travaux analysant les pratiques éducatives parentales en se focalisant sur le sexe de l'enfant ont cependant été assez rares en France, on peut citer l'article de Duru-Bellat et Jarousse en 1996, ainsi que celui de Barnet-Verzat et Wolff en 2003 principalement réalisés à partir des données de l'enquête *Efforts éducatifs des*

1. Évaluation pédagogique en fin de 5^{ème}, enquête réalisée par la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du Ministère de l'Éducation nationale en 1988 auprès d'un échantillon représentatif de 3 433 élèves.

familles de 1992. Duru-Bellat et Jarousse soulignent qu'au début des années 1990 les parents envisageaient un niveau d'études plus élevé pour leurs filles que pour leurs fils et préféreraient une formation technique ou scientifique pour les garçons. Les modèles éducatifs étaient encore très sexués : tandis que les parents privilégiaient le dynamisme, l'ambition et le sens de l'effort chez les garçons, ils estimaient que les qualités les plus spécifiques des filles étaient le sens de la famille, le charme et le sens moral. Barnet-Verzat et Wolff, s'inspirant des travaux sur données américaines de Butcher et Case (1994), soulignent quant à eux le paradoxe suivant : alors qu'ils ont des ambitions scolaires plus élevées pour leurs filles, les parents investiraient financièrement plus pour les études de leurs garçons. Les auteurs observent en effet que, dans les familles les plus aisées, les filles ayant des frères reçoivent des ressources monétaires moins importantes que celles ayant des sœurs, alors que l'investissement financier dans les études d'un garçon reste le même quelle que soit la composition de sa fratrie.

Aujourd'hui encore, la filière scientifique reste plus souvent souhaitée pour les garçons

Duru-Bellat et Jarousse (1996) soulignent qu'à la rentrée scolaire 1992 les parents éprouvaient des aspirations plus élevées, quant au niveau général d'éducation visé, pour leur fille que pour leur fils. Ce constat est toujours vrai en 2003, selon les données de l'enquête *Éducation et famille* d'octobre 2003 (cf. encadré 1). En effet, si les parents sont globalement un peu plus nombreux que dix ans plus tôt à déclarer avoir l'espoir que leur enfant aille jusqu'au baccalauréat, les différences selon le sexe de l'enfant sont restées les mêmes (cf. tableau 1). Ainsi, quand l'enfant est scolarisé en *primaire à la rentrée 2003*, 84 % des parents déclarent avoir l'espoir qu'il aille jusqu'au baccalauréat et, si l'ordre de grandeur est comparable, une différence apparaît tout de même dès ce stade selon le sexe de l'enfant : cette proportion est de 81 % lorsque l'enfant est un garçon et 87 % s'il s'agit d'une fille. Par ailleurs, lorsque ces parents n'ont pas répondu par l'affirmative à la question « Avez-vous l'espoir que votre enfant aille jusqu'au bac ? », ce n'est pas le « non » qui est le plus fréquemment cité mais plutôt la proposition « Il est trop tôt pour le dire » (dans 12 % des cas pour les filles et 17 % pour les garçons). Ainsi, ce n'est pas tant que les parents envisagent moins souvent le baccalauréat pour leurs fils que pour leurs filles quand les enfants sont

en primaire, mais plutôt qu'ils préfèrent attendre avant de se prononcer concernant les garçons. Ils attendent certainement d'en savoir plus sur les aptitudes scolaires de ces derniers, et seraient donc plus confiants envers la réussite scolaire des filles ; par ailleurs, ils semblent de fait également plus ouverts à l'idée d'une formation courte pour les garçons que pour les filles.

Quand l'enfant est scolarisé *dans le secondaire*, la quasi-totalité des parents aspirent au baccalauréat pour leurs filles comme pour leurs fils. Cependant, comme au primaire, il existe un écart entre les sexes : l'espoir de bac s'élève à 96 % pour les filles et 90 % pour les garçons. Ces proportions reflètent essentiellement les différences observées au collège car, une fois l'enfant au lycée, la quasi-totalité des parents espèrent qu'il accède au baccalauréat, qu'il soit un garçon ou une fille (cf. annexe, tableau A).

Dix ans plus tôt, Duru-Bellat et Jarousse avançaient l'explication suivante qui semble donc toujours d'actualité : les parents auraient plus ou moins conscience des réalités du marché du travail et considèrent que les garçons pourront plus facilement que les filles se « débrouiller », même avec une formation courte (en général professionnelle). En revanche, étant donné le poids du secteur tertiaire et de la fonction publique dans les emplois occupés par les femmes, ces dernières doivent en proportion plus nombreuse accéder à des emplois nécessitant un bon niveau d'instruction scolaire.

En 1992, si les parents envisageaient un niveau d'études plus élevé pour leurs filles, ils préféreraient une formation technique ou scientifique pour leurs fils. Ces tendances ont globalement peu évolué en dix ans et en 2003 encore, pour

Tableau 1
Proportion de parents espérant le bac pour leur enfant

A – En 1992

En %

Enfant scolarisé	Fille	Garçon	Ensemble
En primaire	83,2	76,5	80,0
Dans le secondaire	87,7	84,0	85,9

Source : Duru-Bellat et Jarousse (1996).

B – En 2003

En %

Enfant scolarisé	Fille	Garçon	Ensemble
En primaire	87,4	81,3	84,1
Dans le secondaire	96,4	90,1	93,7

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

les parents ayant des enfants dans le secondaire (collège et lycée) et qui ont l'espoir de les voir parvenir jusqu'au baccalauréat, le type de bac souhaité varie sensiblement selon le sexe de l'enfant (cf. tableau 2). Ainsi, on envisage plus volontiers pour les garçons un baccalauréat technologique ou professionnel, voire « n'importe lequel », et plus souvent pour les filles la filière générale. Mais les différences entre les sexes sont encore plus marquées quand on examine la série du baccalauréat envisagée par les familles qui souhaitent que leur enfant suive la filière générale : les filières littéraires et économiques et sociales sont beaucoup plus souvent évoquées pour les futures bacheliers, la filière scientifique pour les bacheliers.

Au final, si l'aspiration à un baccalauréat ou un baccalauréat général est adoptée comme critère d'évaluation des ambitions des parents, alors ces derniers sembleraient plus ambitieux pour leurs filles que pour leurs garçons. En revanche, si la seule filière scientifique est considérée, car c'est la plus rentable des filières générales sur le marché du travail (Dubois *et al.*, 2004) (2) et c'est elle qui permet d'accéder aux filières d'ex-

2. Les auteurs soulignent en particulier qu'au niveau national, les diplômés de bac+5, titulaires d'un baccalauréat scientifique en mathématiques et physique, ont une meilleure insertion que les diplômés titulaires d'un baccalauréat littéraire. Les premiers sont moins souvent au chômage, ont plus souvent un emploi stable, accèdent plus nombreux à des emplois de cadres et ont en conséquence un salaire plus élevé.

Encadré 1

L'ENQUÊTE ÉDUCATION ET FAMILLE

L'enquête *Éducation et Famille* a été réalisée au cours des mois d'octobre et novembre 2003 dans le cadre du dispositif d'*Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie* (EPCV) de l'INSEE. L'Institut National des Études Démographiques (INED), la Direction de la Recherche, de l'Évaluation, des Études et des Statistiques du Ministère de la Santé (DREES), la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) ainsi que la Direction des Études et de la Prospectives du Ministère de l'Éducation Nationale (DEP) ont collaboré à sa conception.

Environ 4 100 ménages dont au moins un enfant est scolarisé et âgé de moins de 25 ans à la rentrée 2003 ont participé à l'enquête et 1 600 collégiens et lycéens ont répondu à un questionnaire auto-administré.

L'objectif général de l'enquête était d'étudier dans leur globalité les pratiques éducatives des familles dans le cadre des relations avec l'école mais également les préoccupations pédagogiques mises en œuvre au quotidien. En actualisant les données de l'enquête *Efforts éducatifs des familles* réalisée en 1992, l'enquête permet en particulier des exploitations en évolution afin de mesurer les modifications de comportements des familles vis-à-vis des mutations du système scolaire et l'évolution des attentes et ambitions des parents. Elle donne également l'occasion d'explorer quelques questions supplémentaires sur l'éducation au quotidien comme les relations entre parents et enfants, la scolarisation hors école, les vacances scolaires, etc.

Les variables sont harmonisées

Afin de s'adapter aux spécificités du sujet, certaines variables ont été harmonisées et des modalités regroupées :

- le niveau de scolarité de l'enfant en 2002-2003 (concernant l'aide au travail scolaire les parents sont interrogés sur l'année qui précède) ou 2003-2004 (pour les ambitions parentales au moment de l'enquête) : école élémentaire, collège, lycée général ou technologique, enseignement professionnel ;

- l'opinion des parents sur le niveau scolaire de l'enfant : bon élève ou enfant en difficultés scolaires (pour les ambitions seulement) ;

- le niveau de diplôme du chef de famille : sans diplôme ou titulaire du seul certificat d'études primaires, titulaire d'un BEPC, CAP ou BEP, bachelier ou titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ;

- le milieu social du chef de famille : indépendant (agriculteur, artisan, commerçant), cadre (hors professeur de collège et lycée), enseignant (cette modalité a été reconstruite et isolée en cohérence avec le sujet étudié en groupant les instituteurs et professeurs des écoles, habituellement dans la catégorie des non-cadres, et les professeurs de collège et lycée, habituellement dans la catégorie des cadres), exerçant une profession intermédiaire, employé ou ouvrier (hors instituteurs et professeurs des écoles) ;

- l'activité de la mère : inactive, cadre, enseignante, active mais ni cadre ni enseignante (il s'agit d'une variable hybride construite spécifiquement pour le sujet étudié avec le statut d'activité et sa catégorie socio-professionnelle, son objectif est de donner une mesure de la disponibilité de la mère dépendant de son statut d'activité et de sa catégorie socioprofessionnelle, ainsi que de sa proximité du système éducatif) ;

- la structure de la famille : famille monoparentale ou biparentale. Très rares dans l'enquête sont les familles dans lesquelles un homme élève seul ses enfants : il a donc été choisi d'éliminer de l'analyse ces familles et de ne conserver que les familles biparentales et les familles dans lesquelles une femme élève seule ses enfants. Pour ces dernières, les variables concernant le chef de famille sont donc associés à la mère.

- la taille de la fratrie : enfant unique, fratrie de deux enfants, fratrie de trois enfants ou plus ;

- l'aide apportée par l'autre parent ;

- le pays de naissance du chef de famille : né en France ou à l'étranger.

cellence, alors ils seraient plutôt plus ambitieux ou plus concernés par la rentabilité des études lorsqu'il s'agit de l'avenir de leurs garçons.

Enfin, les ambitions des parents vont bien au-delà de la réalité du système scolaire : en 1992, 80 % des parents d'un enfant scolarisé dans le primaire espéraient qu'il obtienne le baccalauréat (Duru-Bellat et Jarousse, 1996). Une dizaine d'années plus tard, ces enfants sont en âge de passer le baccalauréat : seuls 69 % d'entre eux y ont effectivement accédé (DEP, 2004). De même, à la session 2004 du baccalauréat général, 66 % des garçons et 39 % des filles ont obtenu le baccalauréat scientifique, tandis que les jeunes entrés en seconde générale cette année-là étaient destinés pour 72 % des garçons et 45 % des filles à suivre cette filière l'année suivante.

On sait cependant que les filles sont en moyenne meilleures élèves que les garçons et qu'elles sont plus nombreuses à atteindre le lycée (Gruel et Thiphaine, 2004). De plus, d'autres facteurs que le sexe et le niveau de scolarité sont liés aux aspirations parentales et demandent à être pris en compte, comme le niveau de diplôme et la catégorie sociale des parents. Les analyses modélisées permettent alors à la fois d'isoler toutes choses égales par ailleurs l'effet du sexe sur les ambitions des parents, et d'étudier comment ces dernières se déclinent dans les différentes sous-populations (cf. encadré 2). Ainsi, à même niveau d'études et de réussite scolaire, le sexe de l'enfant reste un

facteur déterminant des ambitions des parents (cf. annexe, tableaux A, B et C). Le fait d'être une fille augmente nettement la probabilité d'espérer le baccalauréat et, quand celui-ci est souhaité, accroît encore l'espoir d'une orientation générale. En revanche, au sein des baccalauréats généraux, il pèse négativement sur le choix de la filière scientifique.

Les bons élèves sont plus poussés vers le bac scientifique, mais les bonnes élèves le sont moins systématiquement

Les projets scolaires parentaux pour leur enfant sont logiquement moins ambitieux s'ils l'estiment en situation de difficultés scolaires. Toutes choses égales par ailleurs, les espoirs de baccalauréat et de baccalauréat général des parents pour les filles et pour les garçons sont réduits de manière comparable dans le cas d'une scolarité difficile (cf. annexe, tableaux A et B).

Par ailleurs, ce sont surtout les garçons que l'on destine à la filière scientifique, mais cela à la condition qu'ils aient un bon ou excellent niveau en classe : lorsqu'ils le jugent bon élève, 84 % des parents qui souhaitent que leur fils passe un baccalauréat général attendent de lui qu'il obtienne un baccalauréat scientifique (cf. annexe, tableau C) ; parmi ces bons élèves, l'excellent élève est presque systématiquement (93 %) destiné à obtenir un bac scientifique ; cette proportion perd 38 points et tombe à 55 % lorsqu'on estime qu'il a « quelques difficultés ou de grosses difficultés à l'école ». Pour les filles, le « saut » entre mauvaises et bonnes élèves n'est que de sept points en faveur des secondes pour qui le baccalauréat scientifique est souhaité dans 52 % des cas. Toutes choses égales par ailleurs, lorsque les parents souhaitent un bac général pour leur fille, le niveau de difficultés scolaires n'a pas un impact significatif sur le choix de la filière scientifique.

Il semble donc que les souhaits d'études scientifiques des parents ne soient pas conditionnés par les mêmes critères pour les filles et les garçons. Plus pragmatiques et soucieux de la rentabilité des études vis-à-vis de leur fils, dès que celui-ci est bon élève, les parents souhaitent en grande majorité pour lui la filière scientifique (cf. graphique I). En cas de difficultés scolaires, le souhait d'une filière professionnelle ou technologique et d'études plus « rentables » à court terme en termes d'insertion se substitue aux espoirs d'études scientifiques pour les garçons. En revanche les filières envisagées pour leur

Tableau 2
Quel bac souhaitent les parents pour leurs enfants (1) ?

	Fille	Garçon	Ensemble
N'importe lequel ou ne sait pas	25,0	27,4	26,1
Un bac professionnel ou technologique	15,9	22,8	19,4
Un bac général	56,2	41,4	48,9
Dont : littéraire	14,0	3,6	8,9
économique et social	11,4	4,7	8,1
scientifique	28,3	31,6	29,9
Ne souhaite pas le bac	2,9	8,4	5,6

1. Ce tableau résume les réponses aux questions suivantes : « Souhaitez-vous que votre enfant aille jusqu'au bac ? » Si oui : « À quel bac pensez-vous de préférence ? N'importe lequel ? Un bac professionnel ? Un bac technologique ? Un bac général ? Ne sait pas ? » ; aux parents souhaitant que leur enfant suive la filière générale, il était ensuite demandé : « Quelle spécialité ? Littéraire ? Scientifique ? Économique et sociale ? ».

Champ : parents d'enfants scolarisés au collège ou en seconde générale à la rentrée 2003.
Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

filles, même lorsqu'elle réussit scolairement, restent plus variées. Ainsi, même si la filière scientifique prédomine lorsqu'elle est bonne élève, environ 40 % des parents envisagent toujours pour elle une orientation professionnelle littéraire ou encore en filière économique et sociale. Seul un quart des garçons jugés bons élèves sont destinés à une formation professionnelle ou technologique ou aux filières générales non scientifiques. Les parents sont plus sensibles chez leurs garçons au dynamisme, au sens de l'effort et à l'ambition (Duru-Bellat et Jarousse,

1996) insistant ainsi sur la réussite professionnelle de ces derniers, alors qu'ils soulignent chez les filles les qualités liées à la sociabilité autorisant des choix professionnels et familiaux plus larges.

Des ambitions plus homogènes dans les familles plus diplômées

Trois parents sur quatre souhaitent que leur fils accède au baccalauréat quand ils ont au

Encadré 2

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Dans cette étude sont analysés les comportements des parents selon le sexe de l'enfant en termes d'ambitions scolaires des parents et de suivi du travail scolaire selon une même méthode. Ont donc fait l'objet d'une modélisation l'espoir de baccalauréat, l'espoir de baccalauréat général et l'espoir de baccalauréat scientifique d'une part, et la participation du père et de la mère au suivi scolaire, le temps passé pour l'aide aux devoirs et le contrôle du travail scolaire exercé par le père et la mère d'autre part (cf. annexe).

Un modèle global permet de tester l'existence d'un effet sexe moyen

La mise en place de modèles (logistiques ou moindres carrés ordinaires) est nécessaire pour vérifier que les écarts observés ne sont pas uniquement liés aux caractéristiques scolaires différentes des filles et des garçons et de vérifier que « toutes choses égales par ailleurs » le sexe reste une variable explicative des comportements des parents.

Les deux principales variables de caractéristiques scolaires observables avec l'enquête sont le niveau scolaire (primaire, collège, etc.) et la réussite scolaire. Deux variables sont disponibles dans l'enquête pour mesurer la réussite scolaire : le nombre de redoublements ou l'appréciation directe des parents (« Pensez-vous que « Prénom de l'enfant » est dans l'ensemble... : un élève qui a de grosses difficultés / un élève qui a quelques difficultés / un bon élève / un excellent élève / ne sait pas »). Nous avons privilégié cette seconde variable résumée en deux modalités (Bon élève / Élève en difficultés) qui ressortait comme plus explicative du comportement des parents.

Ces modèles sur la population totale des enfants permettent de tester l'existence d'un effet sexe moyen et décrire le comportement moyen des parents.

Les modèles fille / garçon permettent de comparer les comportements des différentes sous-populations

En revanche, les caractéristiques des parents n'ont aucune raison d'influer sur la probabilité d'avoir une fille ou un garçon, aucun effet de structure de la popu-

lation des parents ne devrait donc permettre d'expliquer ces écarts. Il semble cependant intéressant de regarder quelles sont les populations au sein desquelles les écarts entre garçon et fille sont les plus importants, voire de faire apparaître des différences non observables en moyenne. Ces modèles permettent donc de décrire comment se déclinent les différences filles / garçons dans les différentes sous-populations.

Par ailleurs, les modèles séparés « garçons/filles » font l'objet d'un test d'égalité sur chaque couple de paramètres afin de déterminer si, à un seuil donné, les facteurs influent dans une mesure comparable vis-à-vis des garçons et des filles. Ce test doit toutefois être interprété avec précaution : il détermine si, pour une modalité donnée, la différence de traitement entre garçons et filles est significative mais cela sans tenir compte d'une éventuelle différence de traitement sur la modalité de référence.

Le suivi des devoirs est modélisé selon un processus de décision en deux étapes

L'étude du temps passé par chacun des parents au suivi des devoirs scolaires ainsi que les modalités de ce suivi (aide sur demande de l'enfant ou contrôle actif) est réalisée selon l'hypothèse d'un processus de décision en deux étapes : dans un premier temps, le choix de participer ou non au suivi scolaire est modélisé à l'aide d'un modèle logistique ; dans un second temps, le temps passé et les modalités de l'aide sont modélisés, sous condition de participation, au moyen respectivement d'une régression par les moindres carrés ordinaires et d'un modèle logistique.

Par ailleurs, les données de l'enquête correspondent à des données en coupe et ne nous permettent pas de tenir compte de l'hétérogénéité des comportements individuels. Cependant, lorsque les parents vivent en couple (ce qui représente plus de 80 % des cas dans la population enquêtée), nous disposons d'une observation pour chacun des parents. Nous avons donc introduit dans nos modèles le comportement du conjoint en tant que variable explicative afin de tenir compte d'un effet fixe associé à la famille et corriger en partie l'estimation de cette hétérogénéité inobservée.

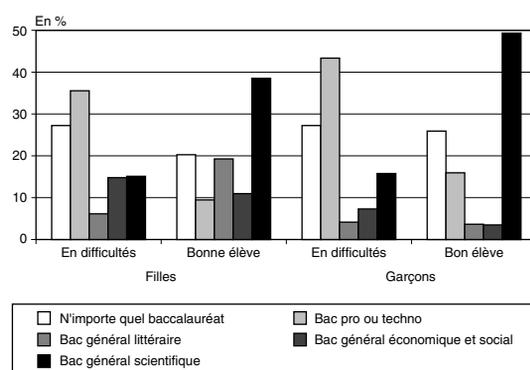
plus le certificat d'études primaires (3) ; ils sont 93 % parmi les bacheliers ou diplômés du supérieur. Pour les filles, l'écart est moindre puisqu'on passe de 87 % parmi les parents les moins diplômés à 96 % chez les plus diplômés (cf. graphique II).

En ce qui concerne la filière générale, les familles peu ou pas diplômées y aspirent nettement moins fréquemment pour les garçons que pour les filles ; elles orientent de préférence leurs fils vers des études courtes et « fonctionnelles » (professionnelle ou technologique) à rentabilité plus immédiate sur le marché du travail. Ainsi, seulement 15 % de ces familles souhaitent que leur garçon accède à un baccalauréat général ; cette part atteint 58 % pour les parents bache-

liers (cf. annexe, tableau B). Pour les filles, la proportion de parents espérant qu'elles suivent la filière générale passe de 41 % chez les moins diplômés à 70 % chez les plus diplômés.

La situation est très différente lorsque l'on s'intéresse aux espoirs de baccalauréat scientifique. En effet, même peu diplômés, les parents sont très ambitieux pour leur fils puisqu'ils sont alors 70 % à espérer qu'il obtienne le bac S, contre 77 % chez les plus diplômés. Ce n'est que dans les familles de bacheliers que les filles rattrapent une légère partie de leur retard sur les garçons : le baccalauréat scientifique y est plébiscité pour les filles à 62 % (seulement 43 % lorsque le chef de famille est titulaire du BEPC, d'un CAP ou d'un BEP).

Graphique I
Les parents envisagent des orientations plus variées pour leurs filles

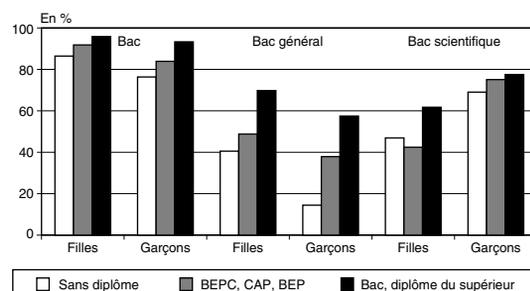


Champ : parents d'enfants scolarisés au collège ou en seconde générale à la rentrée 2003 ayant déclaré souhaiter le baccalauréat.

Lecture : lorsqu'ils jugent leur fils bon élève, près de la moitié des parents espèrent qu'il suivra la filière scientifique, tandis que moins de 5 % songent à un bac littéraire.

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Graphique II
Ambitions parentales et niveau de diplôme du chef de famille



Champ : parents d'enfants scolarisés au collège ou en seconde générale à la rentrée 2003.

Lecture : 87 % des parents peu ou pas diplômés espèrent que leur fille obtiendra le baccalauréat. Parmi eux, 41 % (des parents peu ou pas diplômés) souhaitent que leur fille accède à un baccalauréat général.

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

En moyenne, le milieu social n'est pas un facteur particulièrement discriminant entre filles et garçons. En effet, son impact n'est pas très significatif sur les espoirs de baccalauréat général et scientifique, à niveau de l'enfant et diplôme des parents donnés (4).

Toutefois, en termes de vœux de baccalauréat, des différences sont perceptibles selon le sexe de l'enfant. Si les filles ne semblent pas plus avantagées d'un milieu social à l'autre, il n'en va pas de même pour les garçons : en effet, dans les milieux ouvriers (où seulement 82 % des parents souhaitent un baccalauréat pour leur garçon, contre 97 % des cadres), les garçons sont détournés du baccalauréat au profit d'études plus courtes, dont la rentabilité sur le marché du travail semble mieux assurée à court terme.

À caractéristiques identiques, les familles d'origine étrangère sont plus ambitieuses pour leurs fils

À caractéristiques du ménage et de l'enfant comparables, les parents nés à l'étranger (5) tendent à être plus ambitieux pour leurs enfants que ceux qui sont nés en France (Caille et O'Prey,

3. La variable utilisée est le niveau de diplôme du chef de famille, c'est-à-dire le plus souvent du père. Les différents essais de modélisation réalisés nous ont montré que l'utilisation simultanée des variables de diplôme du père et de la mère était redondante, brouillait le message et nuisait à la significativité des coefficients. Le diplôme du chef de famille qui donnait les résultats les plus satisfaisants a été retenu.

4. Il s'agit d'un résultat traditionnel dans le cadre de la sociologie de l'éducation : le diplôme des parents est généralement beaucoup plus déterminant que leur catégorie socio-professionnelle.

5. À l'instar du niveau de diplôme, l'introduction simultanée des variables paires (pays de naissance du père et pays de naissance de la mère) ne donne pas des résultats satisfaisants. Le pays de naissance du chef de famille qui donnait les meilleurs résultats a été retenu.

2002). Une hypothèse avancée par Caille et Vallet (1996) est que, afin de faciliter l'insertion sociale de leurs enfants, les familles immigrées « investissent » davantage dans leur scolarités. En 2003, toutes choses égales par ailleurs (cf. annexe, tableau A), ils ont en effet des aspirations plus grandes en termes d'objectifs de baccalauréat pour leurs fils : 90 % d'entre eux souhaitent que leurs garçons accèdent au baccalauréat contre 86 % des parents nés en France. En revanche, aucune différence significative n'apparaît concernant les filles.

Les orientations envisagées pour les filles varient avec la taille de la fratrie

Toutes choses égales par ailleurs, la présence de frères et sœurs n'a pas d'impact sur les ambitions de baccalauréat des parents. En revanche, alors que la taille de la fratrie n'est jamais discriminante pour les garçons, elle influe significativement sur les orientations souhaitées pour les filles. D'une part, la filière générale et, plus spécifiquement, la filière scientifique, est davantage convoitée par les parents pour leur fille lorsqu'elle est fille unique : 71 % des parents attendent d'elle un bac général, contre la moitié dans les fratries de plusieurs enfants (cf. annexe, tableau B). Il en va de même pour le baccalauréat scientifique puisqu'il recueille les suffrages de 56 % des parents d'une fille unique contre 49 % lorsque la fille a des frères ou des sœurs (cf. annexe, tableau C). Concernant spécifiquement la filière scientifique, peut-être les filles jouent-elles dans ces familles un rôle de « garçons de substitution » (Daune-Richard et Marry, 1990).

D'autre part, les familles nombreuses (trois enfants ou davantage) sont plus ambitieuses que les familles comptant deux enfants : les parents envisagent la filière scientifique (6) pour leur fils dans 81 % des cas lorsqu'ils ont trois enfants ou plus, et dans 75 % des cas lorsqu'ils ont deux enfants. Pour les filles, c'est le cas de respectivement 58 % et 41 % des familles espérant un bac général. Les aînés jouent peut-être ici un rôle significatif. C'est ce que l'on peut préciser en s'intéressant aux cursus suivis par les frères et sœurs. Ainsi, les parents ambitionnent plus souvent la filière scientifique pour l'enfant lorsqu'un aîné fait ou a fait des études supérieures (7) : 66 % contre 60 % si l'enfant n'a pas de frère ou sœur qui suit ou a suivi des études supérieures. La différence est particulièrement forte pour les élèves en difficulté scolaire : ainsi, parmi les enfants dont un aîné a suivi des études supérieures, 63 % des élèves jugés en difficulté

scolaire sont destinés à suivre la filière scientifique, tandis que cette proportion s'établit à 47 % parmi les enfants dont le frère ou la sœur aînée n'a pas suivi d'études supérieures. C'est pour les garçons que l'« exemple » du grand frère ou de la grande sœur est le plus déterminant : 86 % des parents souhaitent que leur fils accède au baccalauréat scientifique lorsque l'un de leurs enfants suit ou a suivi des études après le bac, contre 76 % dans le cas contraire. Pour les filles, la différence n'est alors que de 4 %.

Parents et enfants partagent le même « genre » d'ambitions

L'enquête *Éducation et famille* interroge également les enfants, collégiens et lycéens, sur leurs ambitions et projets d'orientation. Ces données ne nous permettent pas d'effectuer une comparaison directe avec les ambitions de leurs parents car les questions posées sont différentes : les collégiens sont interrogés sur ce qu'ils aimeraient faire après la classe de 3^{ème}, tandis que les lycéens sont questionnés sur leurs ambitions après le baccalauréat. Par ailleurs, la taille réduite des échantillons de répondants (8) et le fort taux de « Ne sait pas » impliquent d'analyser ces données avec précaution. Cependant, le profil moyen des réponses données par les élèves permet déjà de dégager des tendances comparables à celles observées sur les ambitions des parents (cf. tableaux 3 et 4). Ainsi, les filles seraient plus ambitieuses que les garçons du point de vue du niveau général d'étude : au collège, elles sont 40 % à envisager une seconde

6. Parmi les parents souhaitant que l'enfant obtienne un bac général.

7. L'enquête « Éducation et famille » permet d'avoir des informations socio-démographiques sur la fratrie et notamment l'âge des frères et sœurs ainsi que sur leur niveau d'études atteint ou en cours (niveau de diplôme d'enseignement général, professionnel ou supérieur).

8. Près de 800 observations relatives aux collégiens et un peu plus de 600 observations concernant les lycéens.

Tableau 3
Quelle orientation envisagent les collégiens ?

En %

	Fille	Garçon	Ensemble
C'est trop tôt pour le dire ou Ne sait pas	48,0	55,4	51,8
Orientation professionnelle ou seconde technologique	11,6	21,3	16,7
Seconde générale	40,4	23,3	31,5
Dont : littéraire	8,9	2,3	5,5
économique et social	5,7	1,6	3,6
scientifique	23,6	17,6	20,5

Champ : enfants scolarisés au collège à la rentrée 2003.

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

générale contre seulement 23 % des garçons ; et 78 % des filles qui atteignent le lycée souhaitent poursuivre des études supérieures contre 68 % des lycéens (cf. graphique III).

En revanche, étudier la filière envisagée apporte un éclairage différent : lorsque les collégiens souhaitent aller en seconde générale, les orientations citées par les filles sont plus variées, un quart d'entre elles évoquent une filière littéraire et la moitié une filière scientifique, alors que la grande majorité des garçons envisage le baccalauréat scientifique. Ainsi, comme leurs parents, les collégiens qui se prononcent se tournent essentiellement vers les filières les plus rentables sur le marché du travail (professionnelle ou scientifique), alors que les collégiennes évoquent un spectre de choix plus varié. De même, parmi les lycéens, les filles préfèrent l'université pourtant moins rentable sur le marché du travail, alors que les garçons sont plus nombreux à vouloir poursuivre leurs études en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou en institut universitaire de technologie (IUT). Le profil

sexué des ambitions parentales et des enfants eux-mêmes semble donc similaire : un niveau général d'études plus élevé pour les filles, mais plus ciblé sur les filières rentables ou prestigieuses pour les garçons. Enfin, il est remarquable que les filles sont, au collège comme au lycée, plus nombreuses à répondre ; leur projet d'avenir et d'orientation serait donc plus réfléchi et élaboré plus tôt dans la scolarité.

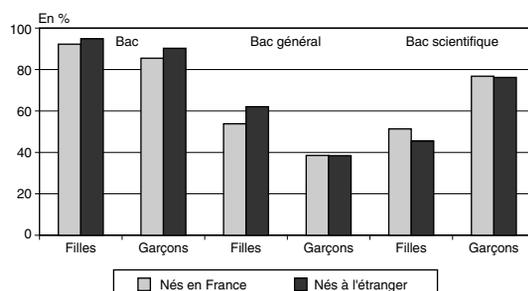
Si l'on s'intéresse aux raisons qui motivent le choix des enfants de la filière scientifique, économique et sociale ou littéraire, à niveau scolaire (niveau en mathématiques, physique et français) et option suivie en seconde identiques, des études réalisées à la fin des années 1990 indiquent que les filles s'orientent nettement moins souvent en première scientifique. Même bonnes élèves, elles ne font pas nécessairement le choix de la série S en choisissant plus souvent que les garçons une filière conforme à leurs goûts (Duru-Bellat, 1999). Ainsi, les filles s'auto-sélectionnent, moins contraintes que les garçons de réussir socialement (Ferrand, Imbert, Marry, 1996). De plus, la confiance que l'enfant a en ses capacités et les valeurs subjectives qu'il donne aux tâches à réaliser sont un facteur crucial de la réussite, au moins dans les disciplines sexuées. Or, garçons et filles se positionnent de façon très différente par rapport aux mathématiques, matière fondamentale de la série S : les garçons jugent moins souvent que les filles les mathématiques comme une matière difficile et se disent plus fréquemment prêts à « s'y accrocher » tandis que les filles croient davantage au caractère inné des capacités en mathématiques (Duru-Bellat, 1999). Invités en 2003 à donner leur opinion sur les matières enseignées au collège, les garçons reconnaissent plus souvent que les filles que les mathématiques sont leur matière préférée (37 % contre 32 %), ces dernières citant plus volontiers les langues vivantes comme matière préférée. De même, concernant leur aisance dans les différentes matières enseignées, les garçons déclarent plus souvent les mathématiques comme matière dans laquelle ils ont le plus de facilité (39 % contre 33 % des filles) ; 46 % des filles citent les langues vivantes comme matière la « plus facile », contre seulement 28 % des garçons (cf. tableau 5).

Tableau 4
Quelle orientation envisagent les lycéens ?

	En %		
	Fille	Garçon	Ensemble
Ne pense pas aller jusqu'au bac	3,2	9,9	6,4
N'envisage pas d'études supérieures après le bac	9,7	10,7	10,2
Trop tôt pour dire s'il envisage des études supérieures	8,8	11,2	10,0
Souhaite faire des études supérieures	78,3	68,2	73,4
Dont : Université	27,8	14,2	21,2
CPGE ou IUT	15,2	19,0	17,0
BTS	27,3	25,6	26,5
Autre	7,3	5,3	6,4

Champ : enfants scolarisés au lycée à la rentrée 2003.
Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Graphique III
Ambitions et pays de naissance des parents



Champ : parents d'enfants scolarisés au collège ou en seconde générale à la rentrée 2003.
Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

En moyenne, les parents aident autant les filles que les garçons dans leur travail scolaire

Les ambitions scolaires nourries par les parents à l'égard de leurs filles et de leurs garçons sont

différentes. On peut alors supposer que les comportements d'investissement scolaire des parents varient également avec le sexe de l'enfant. L'étude du suivi du travail scolaire peut permettre une première appréhension de cet investissement dans la scolarité des enfants.

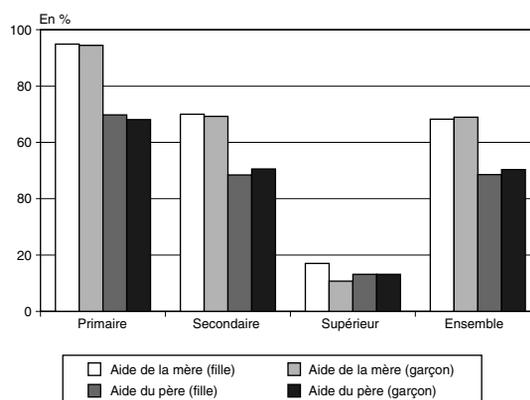
Au cours de l'année scolaire 2002-2003, environ 70 % des enfants scolarisés du primaire au supérieur ont bénéficié de l'aide de leur mère dans leur travail scolaire, et 50 % de celle de leur père (cf. graphique IV). Les parents consacrant une partie de leur temps aux devoirs de leur enfant sont de moins en moins nombreux au fur et à mesure que ce dernier avance dans ses études, et que son autonomie et la difficulté des enseignements augmentent. Ainsi, la quasi-totalité des enfants scolarisés dans le primaire sont aidés par leur mère alors qu'ils sont à peine plus de 50 % lorsqu'ils sont lycéens. Les parents s'investissent aujourd'hui plus souvent et plus durablement dans le cursus de leurs enfants qu'il y a dix ans : 90 % des mères d'enfant en quatrième signalent s'occuper de ses devoirs, alors qu'en 1992 cette proportion n'était atteinte que jusqu'en classe de sixième (Gouyon, 2004).

Tableau 5
Quelles sont les matières que les collégiens préfèrent et jugent les plus « faciles » ?

	En %			
	Matières préférées		Matières les plus « faciles »	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Mathématiques	37,4	31,9	38,8	33,4
Français	12,6	23,3	14,3	31,9
Histoire-Géographie	24,6	17,1	19,9	14,3
Sciences de la vie et de la Terre	11,0	15,6	11,7	8,6
Physique-chimie	18,0	6,5	18,8	6,2
Langues	18,7	38,0	27,8	45,5
Arts plastiques, éducation musicale	16,0	28,3	12,7	23,4
Sport	40,3	22,2	24,3	13,1
Autre enseignement général	13,3	7,0	15,8	8,1
Matières professionnelles et technologiques	2,3	0,8	2,3	0,6

Champ : enfants scolarisés au collège à la rentrée 2003.
 Lecture : 37,4 % des garçons citent les mathématiques parmi leurs matières préférées.
 Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Graphique IV
Le suivi scolaire des parents est aussi fréquent pour les filles que pour les garçons



Lecture : 95 % des filles et 95 % des garçons sont aidés par leur mère dans leur travail scolaire lorsqu'ils sont scolarisés en primaire.
 Champ : parents d'enfants scolarisés du primaire au supérieur à la rentrée 2003.
 Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

crant une partie de leur temps aux devoirs de leur enfant sont de moins en moins nombreux au fur et à mesure que ce dernier avance dans ses études, et que son autonomie et la difficulté des enseignements augmentent. Ainsi, la quasi-totalité des enfants scolarisés dans le primaire sont aidés par leur mère alors qu'ils sont à peine plus de 50 % lorsqu'ils sont lycéens. Les parents s'investissent aujourd'hui plus souvent et plus durablement dans le cursus de leurs enfants qu'il y a dix ans : 90 % des mères d'enfant en quatrième signalent s'occuper de ses devoirs, alors qu'en 1992 cette proportion n'était atteinte que jusqu'en classe de sixième (Gouyon, 2004).

Par ailleurs, l'écart entre la proportion de mères et de pères s'impliquant dans les devoirs de leur enfant, très important dans les petites classes (25 points en primaire), se réduit avec l'avancée dans la scolarité et n'est plus que de 15 points environ au lycée. Quel que soit le niveau scolaire, aucun écart important n'apparaît en revanche en fonction du sexe de l'enfant (9).

L'analyse modélisée de la probabilité pour l'enfant d'être aidé par sa mère ou son père confirme qu'à niveaux d'étude et de réussite scolaire égaux, le sexe de l'enfant n'est pas un facteur explicatif de la participation de chacun des parents à son travail scolaire (cf. annexe, tableaux D et F).

Toutes choses égales par ailleurs, le sexe de l'enfant n'est pas non plus un facteur explicatif du temps passé par le père au suivi des devoirs, lorsqu'il participe ; en revanche les filles sont aidées légèrement moins longtemps que les garçons par leur mère. En effet, lorsqu'elles participent au suivi des devoirs de leurs enfants, les mères passent en moyenne 13,3 heures par mois auprès de leurs garçons et légèrement moins (12 heures) auprès de leurs filles (cf. annexe, tableaux E et G). Comme pour la participation, la durée de l'aide des mères décroît avec le niveau scolaire, et la différence en fonction du sexe de l'enfant n'est réellement importante qu'au collège. Lorsqu'ils aident, les pères passent en moyenne presque moitié moins de temps que les mères à suivre les enfants dans leur travail scolaire. Si le temps passé par les pères diminue également avec le niveau d'étude de l'enfant, cette baisse est moins importante que pour leur conjointe et l'écart entre les deux est

9. La différence entre filles et garçons qui semble apparaître concernant l'aide apportée par les mères quand l'enfant suit des études supérieures n'est en réalité pas significative (cf. tableau 4) en raison des faibles effectifs disponibles pour ce niveau scolaire.

fortement réduit à partir du lycée. En revanche, les pères qui aident passent en moyenne autant de temps avec leurs filles que leurs fils quel que soit le niveau scolaire.

Participer ou non au suivi des devoirs dépend essentiellement du diplôme des parents

Si les mères les plus diplômées sont les plus ambitieuses pour leurs enfants, ce sont également celles qui les soutiennent le plus souvent dans leur travail scolaire que ce soit pour les filles ou pour les garçons (cf. annexe, tableau D). Au-delà des ambitions, elles sont certainement également plus à l'aise avec les enseignements du système scolaire. D'ailleurs, l'importance du diplôme de la mère, concernant sa participation au suivi des devoirs, augmente fortement avec le niveau d'étude de l'enfant (10) : quand l'enfant est scolarisé dans le primaire 87 % des mères non diplômées suivent son travail scolaire contre 97 % des mères diplômées d'un baccalauréat ou du supérieur ; l'écart augmente nettement lorsque l'enfant est au collège, puisque seulement 64 % des mères non diplômées participent encore aux devoirs contre 92 % des plus diplômées. Par ailleurs, le diplôme influe positivement sur le suivi des mères quel que soit le sexe de l'enfant, cependant cet effet est encore plus important pour les filles. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les mères les moins diplômées participent moins souvent au suivi scolaire de leurs enfants et en particulier de leurs filles, tandis que les plus diplômées sont plus fréquemment investies et surtout auprès de leurs filles.

La fréquence de la participation des mères au suivi du travail scolaire est relativement indépendante des caractéristiques économiques de la famille (milieu socioprofessionnel, activité de la mère). Notons cependant que le fait d'avoir une mère enseignante (11) augmente légèrement la probabilité d'être aidés pour les enfants. Par ailleurs, si le chef de famille est cadre ou indépendant, les filles sont alors moins souvent aidées par leur mère que la moyenne alors que la situation reste inchangée pour les garçons.

Comme pour les mères, les pères les plus diplômés sont également ceux qui suivent le plus souvent les devoirs de leurs enfants (cf. annexe, tableau F). En revanche, alors que la probabilité d'aider des mères est relativement indépendante des caractéristiques économiques de la famille, celle des pères varie fortement avec la catégorie socioprofessionnelle de ces derniers : les

pères enseignants sont de loin ceux qui aident le plus souvent, en particulier leurs filles (76 % d'entre eux participent au suivi scolaire de leur fille, contre 49 % pour l'ensemble des pères), et les indépendants le moins souvent (seulement 40 % d'entre eux suivent les devoirs de leur fille) (12).

Les aides de différente nature se cumulent : un choix de modèle éducatif ?

Pour les filles comme pour les garçons, le suivi d'un des parents est très positivement lié à l'aide du conjoint, ou au fait d'avoir recours à une aide extérieure (frère ou sœur, autre membre de la famille, cours particuliers, etc.) (13). Il n'y a donc aucun effet de compensation, mais plutôt un effet de cumul entre toutes les différentes aides que peut recevoir l'enfant. Ainsi, la participation des parents au suivi du travail pourrait refléter plus fondamentalement un modèle familial, un consensus entre les parents, centré sur l'importance de la réussite à l'école.

Cette interprétation semble appuyée par le fait que les difficultés scolaires de l'enfant jouent peu sur la participation au suivi du travail scolaire : toutes choses égales par ailleurs, elles ne jouent pas sur la probabilité d'être aidé par son père, et n'augmentent que très faiblement celle de bénéficier de l'aide de sa mère. De la même manière, toutes choses égales par ailleurs, la plus grande disponibilité des mères inactives n'implique pas un suivi plus fréquent pour les filles comme pour les garçons.

10. Les variables « niveau scolaire de l'enfant » et « diplôme de la mère » n'ont pas été croisées dans les analyses modélisées en raison du nombre déjà important de variables explicatives par rapport à la taille de l'échantillon disponible.

11. Le fait d'être enseignant a été distingué des autres professions, tant pour le père que pour la mère. En effet, nous faisons l'hypothèse que les parents enseignants sont familiers de la façon de travailler des enfants et de la manière dont les devoirs s'organisent ; de plus, ils disposent d'un niveau d'information sur le système scolaire (orientation, matières, etc...) que l'on peut supposer supérieur aux parents exerçant d'autres professions.

12. Dans les modèles logistiques explicatifs des ambitions et du soutien scolaires des parents, la profession des parents est introduite au travers de deux variables : la catégorie socio-professionnelle du chef de famille (le plus souvent le père) en cinq positions et l'activité de la mère en 4 catégories : enseignante, cadre, active ni enseignante ni cadre, inactive. La catégorie socio-professionnelle pour chacun des deux parents a été testée mais l'une des deux variables apparaissant systématiquement non significative, les auteurs ont fait le choix d'introduire deux variables explicatives de teneur différente pour le chef de famille et pour la mère.

13. À l'exception des familles où la mère est née à l'étranger : le recours à l'aide d'un frère ou d'une sœur est alors plus fréquent que la moyenne, et en particulier lorsque la mère ne participe pas au suivi du travail scolaire. Dans ces familles, l'aide des frères et sœurs vient alors souvent suppléer celle des parents (Héran, 1994).

La participation au suivi des devoirs de l'enfant serait donc un choix *a priori*, essentiellement influencé par le diplôme des parents et assez peu par d'autres considérations d'ordre économique ou pratique. Il correspondrait au modèle éducatif souhaité par les parents et le sexe de l'enfant n'aurait pas d'influence sur ce choix.

Quand les enfants sont aidés, le temps passé au suivi des devoirs suit une logique plus pragmatique

Alors que leur impact est faible sur la participation des parents, les difficultés scolaires de l'enfant interviennent en revanche nettement pour expliquer le temps passé à participer aux devoirs quand ils sont aidés (cf. tableau 6). Lorsqu'elles participent au suivi du travail scolaire, les mères passent ainsi plus de temps auprès de leurs garçons comme de leurs filles quand elles les jugent en situation de difficultés scolaires. Les pères, quant à eux, réagissent aux difficultés de leurs fils, mais pas à celles de leurs filles.

De même, si la probabilité des mères de participer au suivi du travail scolaire est relativement indépendante des caractéristiques économiques de la famille, lorsqu'elle participe, l'activité de la mère importe fortement pour expliquer le temps passé au suivi scolaire. Ainsi, si elles ne participent pas plus souvent au suivi des devoirs, les mères inactives, plus disponibles, passent un nombre d'heures plus important auprès de leurs enfants. Lorsque l'un des parents est enseignant, le conjoint passe moins de temps que la moyenne à aider ses enfants. Il semble donc qu'il existe dans ce cas une spécialisation des parents dans le suivi des devoirs répondant à une logique plutôt pragmatique, fonction des compétences et disponibilités de chacun.

En revanche, le niveau d'éducation des parents, qui avait une forte influence sur le choix de participation, n'influe pas sur le temps passé : les enfants de parents diplômés, s'ils ont une plus grande probabilité d'être aidés, ne le sont pas plus longtemps.

Les mères à la tête d'une famille monoparentale aident plus, celles nées à l'étranger moins souvent

Les mères à la tête d'une famille monoparentale, pourtant particulièrement contraintes en termes de disponibilité, aident quasiment pour deux et toutes choses égales par ailleurs, les

filles comme les garçons élevés par une mère seule sont à la fois plus fréquemment et plus longtemps aidés que la moyenne. En revanche, les mères nées dans un pays étranger participent moins souvent aux devoirs scolaires de leurs enfants. Cet écart est particulièrement important au sein de la population des mères sans diplôme (elles sont 67 % à participer aux devoirs lorsqu'elles sont non diplômées et nées en France, contre seulement 31 % pour les mères sans diplôme nées à l'étranger) et s'explique alors en partie par des compétences scolaires et surtout linguistiques souvent plus limitées. Parmi les mères non diplômées, à la question : « Avez-

Tableau 6
La participation au suivi scolaire et la durée de l'aide des mères suivent des logiques différentes (1)

Variables explicatives socio-démographiques	Coefficients			
	Participation		Durée si participation	
Fille / Garçon	0,1	ns	- 0,1	**
Élève en difficultés / Bon élève	0,2	*	0,2	***
Mère sans diplôme ou CEP / BEPC, CAP, BEP	- 1,0	***	0,1	ns
Mère de niveau baccalauréat, supérieur / BEPC, CAP, BEP	0,6	***	0,0	ns
Indépendants / Ouvriers, employés	- 0,1	ns	- 0,1	ns
Professions intermédiaires / Ouvriers, employés	- 0,1	ns	- 0,1	ns
Enseignant / Ouvriers, employés	0,0	ns	-0,3	***
Cadre / Ouvriers, employés	- 0,2	ns	- 0,1	**
Mère enseignante / Active, non enseignante, non cadre	0,5	*	- 0,1	ns
Mère cadre / Active, non enseignante, non cadre	- 0,2	ns	0,0	ns
Mère inactive / Active, non enseignante, non cadre	0,0	ns	0,2	***
Familles monoparentales / biparentales	0,4	***	0,2	***
Enfant unique / Deux enfants	0,3	**	0,1	*
Trois enfants et plus / Deux enfants	- 0,2	*	0,0	ns
Recours à une aide extérieure	0,8	***	0,0	ns
Aide du conjoint	1,4	***		***
Mère née à l'étranger / Née en France	- 0,7	***	- 0,1	ns

1. Il ne s'agit que de quelques variables issues des modèles (cf. annexe, pour les résultats complets des modèles).

Champ : pour la « Participation », ménages dont au moins un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 ; pour la « Durée », ménages dont au moins un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 et où la mère participe au suivi du travail scolaire (i.e. déclare un nombre d'heure strictement positif) de l'enfant sur lequel porte l'interrogation.

Lecture : une mère ayant un niveau d'études au moins équivalent au bac a une probabilité plus élevée de participer au travail scolaire de son enfant (coefficient = + 0,6) qu'une mère ayant un niveau de diplôme égal au BEPC, à un CAP ou à un BEP, toutes choses égales par ailleurs. En revanche, cette caractéristique n'a pas de corrélation significative avec la durée de l'aide qu'elle accorde.

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

vous le sentiment d'être parfois dépassée pour aider vos enfants dans leur travail scolaire, de ne pas avoir les compétences nécessaires ? » plus de 70 % de celles nées dans un pays étranger répondent éprouver ce sentiment très ou assez souvent, contre 62 % pour celles nées en France. En revanche, lorsqu'elles suivent le travail scolaire de leurs enfants, les mères nées à l'étranger, à autres caractéristiques égales, y passent autant de temps que les autres.

Les filles sont en moyenne beaucoup plus autonomes dans leur travail scolaire

La participation et l'aide au travail scolaire nécessitent une implication des deux parties, des parents comme des enfants. Un même nombre d'heures passées aux côtés de ces derniers peut donc correspondre à des situations tout à fait différentes : un parent très impliqué et qui prend les devants pour aider un enfant plus ou moins consentant ou un enfant très demandeur mais qui doit venir lui-même chercher de l'aide auprès de ses parents. Chacune de ces situations ne correspond pas au même degré d'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et n'aura pas les mêmes effets sur le parcours et la réussite scolaire de ces derniers. De la même manière, Terrail (1992b), lorsqu'il étudie le lien entre carrière scolaire et mobilisation familiale, utilise deux indicateurs : la fréquence des conversations concernant l'école, qui suppose l'implication conjointe des parents et des enfants, et le contrôle régulier des notes, qui prend en compte des mobilisations plus exclusivement parentales. Si le premier indicateur, tenant compte de l'implication scolaire des enfants, est logiquement corrélé aux meilleures carrières scolaires, le lien est encore très net avec le second.

L'enquête *Éducation et famille* interroge également les parents sur les modalités de l'aide qu'ils apportent à leur enfant et en particulier sur le niveau de contrôle ou de pro-activité exercé sur le travail de ce dernier. Ainsi, lorsqu'ils suivent les devoirs, 76 % des mères et 54 % des pères déclarent contrôler de près le travail scolaire de leurs fils, contre respectivement 64 % et 44 % pour leurs filles (cf. graphique V). Comme pour les autres variables caractérisant le suivi du travail scolaire, le contrôle baisse au fur et à mesure que l'enfant avance dans ses études, mais l'autonomie plus grande des filles existe à tous les niveaux scolaires même si l'écart entre les filles et les garçons est plus important dans le secondaire. L'approche modélisée confirme en effet qu'à niveau d'études et réus-

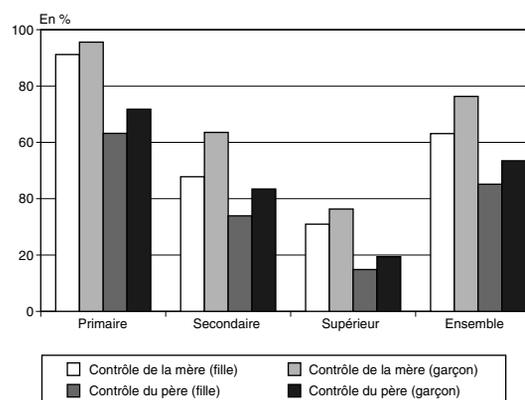
site scolaire égaux, une plus grande autonomie est laissée aux filles qu'aux garçons (cf. annexe, tableaux H et I).

En cas d'arbitrage la mère compte sur l'autonomie de ses filles

Toutes choses égales par ailleurs, comme pour le choix de suivre le travail scolaire, le contrôle est indépendant de la réussite scolaire de l'enfant. Il ne s'agirait donc pas d'une réaction aux difficultés scolaires, mais plutôt d'un choix de modèle éducatif. Cette hypothèse serait par ailleurs confirmée par la très forte corrélation entre les modalités d'aide choisies par les deux conjoints. Ce modèle serait-il donc différent pour les filles et les garçons ?

Globalement, le contrôle exercé sur le travail scolaire des garçons est très peu influencé par les caractéristiques socio-démographiques des parents, ce qui n'est pas le cas pour les filles. En particulier, lorsque la mère est inactive, celle-ci contrôle plus souvent sa fille que la moyenne alors que son comportement est inchangé pour les garçons, mais cela ne suffit pas pour réduire l'écart entre filles et garçons. D'autant plus que, si les mères inactives contrôlent de plus près leurs filles, les pères, dans ce cas, sont à l'inverse moins présents auprès de ces dernières alors que leur comportement reste identique vis-à-vis des garçons. Ainsi, lorsque les mères ne travaillent pas et sont donc plus disponibles, leur comportement vis-à-vis de leur fille tend à se rapprocher de celui qu'elles adoptent en

Graphique V
Les filles sont moins contrôlées que les garçons quand ils sont suivis



Lecture : Quand les enfants sont suivis dans leur travail scolaire, 91 % des filles et 95 % des garçons sont contrôlés activement par leur mère lorsqu'ils sont scolarisés en primaire.
Champ : parents d'enfants scolarisés du primaire au supérieur à la rentrée 2003.
Source : enquête PCV octobre 2003, *Éducation et famille*, Insee.

moyenne pour les garçons. En revanche, quand une contrainte de temps apparaît, c'est sur l'autonomie de leurs filles qu'elles comptent plutôt que sur celle des garçons. De la même manière, dans les fratries de trois enfants ou plus, les mères contrôlent beaucoup moins leurs filles et semblent encore une fois compter sur l'autonomie de ces dernières pour compenser leur moins grande disponibilité.

Pour tester cette hypothèse, la probabilité que la mère contrôle les devoirs a été modélisée sur une population restreinte aux mères inactives et aux fratries d'au plus deux enfants (cf. tableau 7). Le sexe de l'enfant n'apparaît alors plus comme

un facteur explicatif du contrôle du travail scolaire. De la même manière pour les pères (cf. tableau 7), le contrôle exercé sur les devoirs n'est plus lié au sexe de l'enfant si l'on se limite aux fratries d'au plus deux enfants. Ainsi, lorsque les conditions pratiques permettent une plus grande disponibilité des parents (fratrie peu nombreuse ou mère inactive), le comportement vis-à-vis des filles n'est plus significativement différent de celui adopté vis-à-vis des garçons. Il s'agirait donc moins d'un modèle d'éducation différent selon le sexe de l'enfant que d'un arbitrage fait au profit des garçons en comptant sur l'autonomie des filles.

Des résultats et une interprétation similaires, concernant l'arbitrage effectué au détriment des filles, sont évoqués par Barnet-Verzat et Wolff (2003) lorsqu'ils observent que les dépenses d'éducation des parents pour leurs filles sont moins importantes lorsqu'elles ont des frères, alors qu'il est équivalent pour les garçons d'avoir des frères ou des sœurs. Ainsi, lorsqu'un arbitrage financier doit être fait entre les enfants, les parents préféreraient avantager les garçons. Plusieurs explications sont proposées, comme la meilleure rentabilité des diplômes masculins sur le marché du travail ou encore la concurrence entre le marché du travail et celui du mariage pour les filles (alors que les garçons sont avantagés par un meilleur diplôme sur ces deux marchés, les filles seraient plutôt désavantagées sur le marché du mariage par un niveau d'études trop élevé, cf. Barnet-Verzat et Wolff, 2003).

Moins contrôlées car plus autonomes, ou l'inverse ?

Au final, si la pro-activité et le contrôle mesurent l'investissement des parents dans la scolarité de leurs enfants et le modèle éducatif associé, alors les parents seraient à première vue moins investis dans la scolarité de leur fille que dans celle de leur garçon. Cependant, il s'agirait en fait d'un arbitrage fait au profit des garçons plutôt que de modèles d'éducation consciemment différents selon le sexe de l'enfant. Mais l'arbitrage est-il fait au détriment des filles car celles-ci sont plus autonomes, ou sont-elles de fait plus autonomes car elles sont moins contrôlées ? Les éléments dont nous disposons ne nous permettent pas de répondre à une telle question, cependant il s'agit certainement d'un effet d'interaction : les filles sont plus autonomes car c'est ce que l'on attend d'elles, et elles sont également moins contrôlées car plus autonomes.

Tableau 7
Le contrôle des devoirs dans les fratries d'au plus deux enfants

	Par la mère inactive	Par le père
	Coefficients	Coefficients
Constante	2,9 ***	- 0,5 **
Fille / Garçon	- 0,2 ns	- 0,1 ns
Collège / Primaire	- 2,0 ***	- 0,6 ***
Professionnel / Primaire	- 3,0 ***	- 0,9 **
Lycée général ou techno / Primaire	- 3,1 ***	- 1,1 ***
Études supérieures / Primaire	- 3,4 ***	- 1,2 ***
Élève en difficulté / Bon élève	0,2 ns	0,1 ns
Parent (1) sans diplôme / BEPC, CAP, BEP	- 0,7 ns	- 0,2 ns
Parent (1) de niveau bac, diplômée du supérieur / BEPC, CAP, BEP	0,2 ns	- 0,5 **
Chef de famille (ou père (2)) indépendant / Employé, ouvrier	- 0,2 ns	- 0,2 ns
Chef de famille (ou père (2)) occupe une profession intermédiaire / Employé, ouvrier	- 0,5 ns	0,0 ns
Chef de famille (ou père (2)) enseignant / Employé, ouvrier	- 0,9 ns	- 0,4 ns
Chef de famille (ou père (2)) cadre / Employé, ouvrier	- 0,6 ns	- 0,1 ns
Famille monoparentale / biparentale	- 0,2 ns	
Mère enseignante / Active (sauf enseig., cadre)		- 0,3 ns
Mère cadre / Active (sauf enseignante, cadre)		0,3 ns
Mère inactive / Active (sauf enseignante, cadre)		- 0,9 ***
Contrôle actif du parent (1) suivant les devoirs	2,2 ***	2,0 ***
Mère née à l'étranger / Née en France	- 0,1 ns	- 0,4 ns

1. Concerne selon la colonne la mère ou le père.
2. Si la colonne considérée concerne la mère, il s'agit du chef de famille, dans le cas du père, il s'agira de la profession de celui-ci.

Champ : ménages, dont au moins un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003, d'au plus deux enfants et où la personne considérée (la mère inactive ou le père) participe au suivi du travail scolaire (i.e. déclare s'occuper des devoirs) de l'enfant sur lequel porte l'interrogation.

Lecture : dans les familles d'un ou deux enfants, les mères inactives ont une probabilité moindre (coefficient = - 2) de contrôler les devoirs de leur enfant si celui est au collège que s'il est en primaire.

Source : enquête Éducation et famille, Insee.

De la même manière, Mosconi (1999) souligne qu'à l'école les interactions sont plus fréquentes entre les enseignants et les garçons, et que l'évaluation et les commentaires concernant le travail scolaire varient également avec le sexe de l'enfant. Recherchant si ces écarts viennent de réelles différences dans les comportements des élèves et quelle est finalement l'origine de ce traitement inéquitable, l'auteur conclut à une interaction entre les acteurs : les filles posent effectivement moins de problèmes de discipline, sont plus discrètes que les garçons et les enseignants comptent donc sur ce phénomène pour gérer la discipline au sein de la classe en se concentrant sur les garçons, mais si elles se comportent ainsi c'est également parce que c'est ce qu'on attend d'elles.

Par ailleurs, alors que les comportements effectifs de contrôle diffèrent, lorsque les parents sont interrogés sur leur sentiment concernant l'aide qu'ils ont apportée à l'enfant, aucune différence n'apparaît en fonction du sexe de ce dernier. De même, lorsque les enfants sont interrogés sur l'aide qu'ils ont reçue, le bilan des filles et des garçons est identique : dans 13 % des cas les mères s'occuperaient trop de leurs devoirs, dans 80 % des cas elles feraient ce qu'il faut. Ces réponses sont en ligne avec le fait que l'aide en termes de participation et de temps passé au suivi des devoirs est similaire pour les filles et les garçons. En revanche, elles ne reflètent pas du tout la différence d'implication des parents,

lorsque celle-ci est mesurée par la proactivité et le contrôle. Ainsi, les uns comme les autres semblent intégrer cette différence de traitement comme la norme d'équité.

L'autonomie des filles se confirme

Au final, si les parents n'aident pas plus leurs garçons que leurs filles, ces dernières sont laissées beaucoup plus autonomes dans la gestion de leur travail scolaire. Cette autonomie plus grande des filles semble se confirmer dans d'autres domaines de la vie scolaire comme le choix des options ou le processus d'orientation (cf. tableaux 8 et 9). L'apprentissage d'une autonomie plus précoce a certainement d'importantes vertus en termes d'engagement personnel et d'implication pour les filles, cependant il peut aussi les mener à faire des erreurs dans leurs choix. Ces observations viendraient ainsi étayer la thèse selon laquelle les filles, plus autonomes dans leurs décisions, feraient des choix d'orientation moins rentables sur le marché du travail que les garçons par manque d'information ou en raison de la sous-évaluation de leurs capacités (Caille, Lemaire et Vrolant, 2002). Tandis que les garçons, plus souvent pris en charge par leurs parents, bénéficieraient de l'expertise de ces derniers sur le fonctionnement du marché du travail.

Ainsi, le choix de la première langue vivante diffère peu selon qu'elle est suivie par un gar-

Tableau 8
Les filles sont plus actives dans le choix des langues au collège

En %

Qui est à l'origine du choix ?	Première langue vivante		Latin / Grec		Deuxième langue vivante	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
L'enfant principalement	60,3	50,5	45,3	33,7	79,3	69,3
Les parents principalement	15,5	20,5	41,0	46,8	9,5	11,5
Les deux ensemble	24,2	29,0	13,7	19,5	11,2	19,2

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé dans le secondaire ou au-delà à la rentrée 2003 (hors enseignement professionnel).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau 9
Les filles prennent plus souvent l'initiative concernant leur orientation

En %

Les démarches pour recueillir des informations sur l'orientation	Orientation en CAP ou BEP		Orientation après la troisième		Orientation après le Bac	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Pas de démarches	37,5	45,1	40,3	50,5	15,7	20,3
Démarches réalisées par :	62,5	54,9	59,7	49,5	84,3	79,7
l'enfant principalement	29,4	16,1	20,7	13,4	47,4	36,8
les parents principalement	4,8	8,0	2,9	6,2	3,5	5,1
les deux ensemble	28,2	30,9	36,1	29,9	33,4	37,8

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé à la rentrée 2003 et avait suivi un CAP ou un BEP au cours de sa scolarité ou était en seconde ou au-delà.

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

çon ou par une fille, mais les filles se distinguent nettement des garçons quant à la façon de choisir l'option : elles décident elles-mêmes plus souvent que les garçons, ces derniers prenant plus souvent la décision en accord avec leurs parents, voire les laissant décider.

De la même manière, le choix de suivre une langue « morte » (un peu plus d'un tiers des collégiens et des collégiennes suivent l'enseignement du latin ou, dans une moindre mesure, du grec) appartient plus souvent aux filles qu'aux garçons, les parents intervenant plus fréquemment dans la décision lorsqu'il s'agit d'un garçon.

Enfin, la matière choisie comme seconde langue vivante diffère entre garçons et filles. L'espagnol est plus fréquemment suivi par les filles, tandis que l'enseignement de l'allemand a la faveur des

garçons. Là encore les filles sont plus nombreuses que les garçons à être à l'origine du choix de la matière. Si la décision n'est plus que très rarement le fait des parents seuls (le choix de la seconde langue vivante étant plus tardif que le choix de la première ou du latin), elle appartient à la fois aux parents et à l'enfant plus fréquemment pour les garçons que pour les filles.

Par ailleurs, concernant la recherche d'informations en vue de choisir leur orientation, les filles semblent là aussi faire preuve de davantage d'initiatives et d'autonomie en réalisant plus souvent des démarches de recherche et surtout en les effectuant plus fréquemment seules quelle que soit l'étape du cursus scolaire considérée, tandis que pour les garçons il est plus fréquent que les parents assument seuls ces démarches ou les effectuent avec l'enfant. □

BIBLIOGRAPHIE

- Barnet-Verzat C. et Wolff F.-C. (2003)**, « Choix d'éducation et composition par sexe de la fratrie », *Économie et Prévision*, n° 157, pp. 97-118.
- Baudelot C. et Establet R. (1990)**, « Les filles et les garçons dans la compétition scolaire », *Données Sociales*, Insee, pp. 344-347.
- Baudelot C. et Establet R. (1992)**, *Allez les filles !*, Paris, Seuil.
- Butcher K. F. et Case A. (1994)**, « The Effect of Sibling Sex Composition on Women's Education and Earnings », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 109, n° 3, pp. 531-563.
- Caille J.-P., Lemaire S. et Vrolant M.-C. (2002)**, « Filles et garçons face à l'orientation », *Note d'information*, Ministère de l'Éducation nationale (DEP), n° 02.12, avril.
- Caille J.-P. et O'Prey S. (2002)**, « Les familles immigrées et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France », *Données sociales 2002-2003*, Insee.
- Chausseron C. (2001)**, « Les attentes scolaires des parents d'élèves au début des études secondaires », *Note d'information*, Ministère de l'Éducation nationale (DEP), n° 01.32, juillet.
- Daune-Richard A.-M. et Marry C. (1990)**, « Autres histoires de transfuge ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations « masculines » de BTS et de DUT industriels », *Formation Emploi*, n° 29, pp. 35-50.
- DEP (2004)**, *L'État de l'école*, Ministère de l'Éducation nationale, n° 14.
- Dubois P., Lepaux V. et Thockler K. (2004)**, « Le devenir professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur long. Le cas de la France », *Communication pour le 10ème anniversaire d'Almalaurea, University-to-Work transition in Europe and in Italy*, Bologne, février.
- Duru-Bellat M. et Jarousse J.-P. (1996)**, « Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents », *Économie et Statistiques*, n° 293, pp. 77-93.
- Duru-Bellat M. (1999)**, « Les choix d'orientation : des conditionnements sociaux à l'anticipation de l'avenir », in Lemel Y. et Roudet B., *Filles et garçons à l'adolescence, socialisations différentielles*, L'Harmattan, pp. 117-150.
- Duru-Bellat M., Kieffer A. et Marry C. (2001)**, « La dynamique des scolarités des filles : le double handicap questionné », *Revue Française de Sociologie*, n° 42-2, pp. 251-280.
- Ferrand M., Imbert F. et Marry C. (1996)**, « Femmes et sciences : une équation improbable ? », *Formation Emploi*, n° 55, p. 318.
- Giry-Coissard M. (2000)**, « Les langues vivantes dans le second degré en 1999-2000 », *Note d'information*, Ministère de l'Éducation nationale (DEP), n° 00.40, octobre.
- Gouyon M. (2004)**, « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, n° 996.
- Gruel L. et Thiphaine B. (2004)**, *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines*, rapport OVE, LESSOR Rennes 2.
- Héran F. (1994)**, « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », *Insee Première*, n° 350.
- Kelly A. (1988)**, « Gender Differences in Teachers-Pupils Interactions: a Meta-Synthesis Review », *Research in Education*, n° 39, pp. 1-24.
- Lemaire S. (2004)**, « Que deviennent les bacheliers après leur Baccalauréat ? », *France, Portrait Social 2004/2005*, Insee.
- Mosconi N. (1999)**, « Les recherches sur la socialisation différentielle des sexes à l'école », in Lemel Y., Roudet B., *Filles et garçons à l'adolescence, socialisations différentielles*, L'Harmattan, pp. 85-116.
- Spear M.G. (1984)**, « The Biasing Influence of Pupil Sex on a Science Marking Exercise », *Research in Science and Technological Education*, n° 2, pp. 55-60.
- Terrail J.-P. (1992a)**, « Destins scolaires de sexe : une perspective historique et quelques arguments », *Population*, n° 3, pp. 645-675.
- Terrail J.-P. (1992b)**, « Parents, filles et garçons face à l'enjeu scolaire », *Éducation et Formation*, n° 30, janvier-mars, pp. 3-11.
- Vallet L.-A. et Caille J.-P. (1996)**, « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », *Les dossiers d'Éducation et Formation*, n° 67, avril, pp. 3-11.
-

RÉSULTATS DES MODÈLES LOGISTIQUES

Tableau A
Espoir de baccalauréat, fréquences et modèles logistiques

	Fréquences (en %) +/- 2 écarts-types		Paramètres estimés			Test d'égalité Garçons / Filles
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	
Constante			1,3***	1,4***	2,1***	0,1*
Sexe de l'enfant						
Garçon			Réf.			
Fille			0,7 ***			
Niveau de scolarité en 2003-2004						
Primaire	81,3 +/- 4,2	87,4 +/- 4,3	Réf.	Réf.	Réf.	
Collège	89,9 +/- 4,6	96,8 +/- 4,6	1,2 ***	1,0 ***	1,5 ***	0,16 ns
Lycée général ou techno	99,2 +/- 5,5	99,4 +/- 5,4	3,3 ***	3,3 ***	3,5 ***	0,88 ns
Opinion des parents sur sa réussite scolaire						
Bon élève	92,7 +/- 4,0	94,6 +/- 3,5	Réf.	Réf.	Réf.	
Élève en difficulté	77,2 +/- 4,6	90,9 +/- 5,0	- 1,1 ***	- 1,2 ***	- 0,7 ***	0,16 ns
Niveau de diplôme du chef de famille						
Aucun diplôme ou CEP	76,4 +/- 5,1	86,5 +/- 5,4	- 0,4 **	- 0,5 **	- 0,3 ns	0,6 ns
BEPC, CAP, BEP	83,9 +/- 4,7	91,7 +/- 4,6	Réf.	Réf.	Réf.	
Bac, dip. du supérieur	93,2 +/- 5,0	96,0 +/- 5,0	0,6 **	0,2 ns	1,5 ***	0,01 **
Profession du chef de famille						
Indépendant	84,4 +/- 5,2	91,1 +/- 5,2	0,0 ns	0,2 ns	- 0,3 ns	0,31 ns
Employé, ouvrier	82,0 +/- 4,0	91,5 +/- 4,1	Réf.	Réf.	Réf.	
Profession intermédiaire	88,5 +/- 5,1	95,4 +/- 5,2	0,6 **	0,8 **	0,3 ns	0,44 ns
Enseignant	97,7 +/- 5,7	89,6 +/- 5,4	0,4 ns	1,5 ns	- 1,2 ns	0,03 **
Cadre	97,2 +/- 5,4	94,8 +/- 5,2	0,8 **	2,8 ***	- 0,8 ns	0,00 ***
Activité et catégorie professionnelle de la mère						
Active, non enseignante, non cadre	85,5 +/- 3,9	93,8 +/- 3,7	Réf.	Réf.	Réf.	
Enseignante	95,5 +/- 5,6	98,2 +/- 5,6	- 0,6 ns	- 0,1 ns	- 1,2 **	0,21 ns
Cadre	95,6 +/- 5,6	86,8 +/- 5,3	0,7 ns	0,5 ns	0,6 ns	0,91 ns
Inactive	85,0 +/- 4,6	90,0 +/- 4,8	0,2 ns	0,3 ns	- 0,2 ns	0,21 ns
Structure de la famille						
Famille biparentale	85,8 +/- 2,8	92,4 +/- 2,6	Réf.	Réf.	Réf.	
Famille monoparentale	89,3 +/- 5,2	94,3 +/- 5,2	0,4 ns	0,4 ns	0,5 ns	0,78 ns
Taille de la fratrie						
Enfant unique	91,3 +/- 5,2	93,6 +/- 5,1	0,2 ns	0,5 ns	- 0,2 ns	0,22 ns
Deux enfants	86,3 +/- 4,2	92,9 +/- 4,3	Réf.	Réf.	Réf.	
Trois enfants et plus	84,4 +/- 4,5	91,9 +/- 4,5	0,0 ns	0,0 ns	0,0 ns	0,96 ns
Pays de naissance du chef de famille						
Né en France	85,6 +/- 2,9	92,4 +/- 2,5	Réf.	Réf.	Réf.	
Né à l'étranger	90,2 +/- 5,2	94,4 +/- 5,3	0,7 ***	0,9 ***	0,4 ns	0,46 ns
Ensemble	86,4 +/- 2,9	92,7 +/- 2,9				
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon						0,06 *

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé en primaire ou secondaire à la rentrée 2003 (2 758 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). 96,8 % des parents d'une collégienne espèrent qu'elle obtiendra le bac ; ils sont un peu moins nombreux (89,9 %) si leur enfant au collège est un garçon. Les parents ont une probabilité plus élevée d'espérer le bac pour leur fille que pour leur fils (paramètre estimé = 0,7, significatif au seuil de 1 %), toutes choses égales par ailleurs. Comparés aux parents d'un garçon en primaire, les parents d'un collégien ont une probabilité plus élevée de souhaiter qu'il accède au baccalauréat (paramètre estimé = 1) ; pour les filles, la situation n'est pas significativement différente (paramètre estimé = 1,5, niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 16 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau B

Espoir de baccalauréat général, fréquences et modèles logistiques

	Fréquences (en %) +/- 2 écarts-types		Paramètres estimés			Test d'égalité Garçons / Filles
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	
Constante			- 0,2 ns	0,0 ns	0,5 *	0,17 ns
Sexe de l'enfant						
Garçon			Réf.			
Fille			0,7 ***			
Opinion des parents sur sa réussite scolaire						
Bon élève	49,5 +/- 6,7	70,5 +/- 6,6	Réf.	Réf.	Réf.	
Élève en difficulté	22,6 +/- 5,1	24,2 +/- 5,1	- 1,2 ***	- 1,2 ***	- 1,9 ***	0,13 ns
Niveau de diplôme du chef de famille						
Aucun diplôme ou CEP	14,5 +/- 4,7	41,0 +/- 7,2	- 0,7 ***	- 1,5 ***	- 0,4 ns	0,06 *
BEPC, CAP, BEP	37,7 +/- 6,9	49,4 +/- 7,1	Réf.	Réf.	Réf.	
Bac, dip. du supérieur	57,8 +/- 8,5	69,9 +/- 8,5	0,6 ***	0,5 ns	0,7 **	0,6 ns
Profession du chef de famille						
Indépendant	46,4 +/- 7,6	45,7 +/- 7,0	- 0,1 ns	0,3 ns	- 0,4 ns	0,3 ns
Employé, ouvrier	28,5 +/- 5,6	48,3 +/- 6,5	Réf.	Réf.	Réf.	
Profession intermédiaire	41,4 +/- 7,1	66,5 +/- 8,2	0,3 ns	0,1 ns	0,3 ns	0,78 ns
Enseignant	53,4 +/- 8,2	78,6 +/- 9,4	0,4 ns	- 0,6 ns	0,2 ns	0,51 ns
Cadre	61,7 +/- 8,4	66,6 +/- 8,3	0,4 ns	0,6 ns	0,1 ns	0,46 ns
Activité et catégorie professionnelle de la mère						
Active, non enseignante, non cadre	35,8 +/- 6,1	55,9 +/- 6,3	Réf.	Réf.	Réf.	
Enseignante	70,8 +/- 9,3	78,6 +/- 9,3	0,3 ns	0,9 ns	- 0,8 ns	0,11 ns
Cadre	71,9 +/- 9,4	60,0 +/- 8,2	0,8 **	0,9 ns	0,0 ns	0,32 ns
Inactive	31,2 +/- 6,0	45,7 +/- 6,8	- 0,2 ns	- 0,2 ns	- 0,5 ns	0,49 ns
Structure de la famille						
Famille biparentale	40,6 +/- 5,9	54,9 +/- 5,8	Réf.	Réf.	Réf.	
Famille monoparentale	30,0 +/- 6,1	54,1 +/- 7,6	- 0,2 ns	- 0,1 ns	- 0,2 ns	0,84 ns
Taille de la fratrie						
Enfant unique	29,7 +/- 6,1	70,9 +/- 8,5	0,1 ns	- 0,3 ns	0,9 **	0,04 **
Deux enfants	43,8 +/- 6,7	51,0 +/- 6,8	Réf.	Réf.	Réf.	
Trois enfants et plus	36,3 +/- 6,3	52,3 +/- 6,9	0,0 ns	- 0,2 ns	0,3 ns	0,17 ns
Pays de naissance du chef de famille						
Née en France	38,9 +/- 5,7	53,8 +/- 5,7	Réf.	Réf.	Réf.	
Née à l'étranger	38,2 +/- 6,8	61,4 +/- 8,1	0,5 **	0,3 ns	0,2 ns	0,91 ns
Ensemble	38,8 +/- 4,4	54,8 +/- 4,9				
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon						0,23 ns

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé au collège à la rentrée 2003 et où les parents espèrent qu'il obtiendra le baccalauréat (1 230 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). 54,8 % des parents d'une fille espèrent qu'elle obtiendra le bac ; ils sont nettement moins nombreux (38,8 %) si leur enfant est un garçon. Les parents ont une probabilité plus élevée d'espérer le bac général pour leur fille que pour leur fils (paramètre estimé = 0,7, significatif au seuil de 1 %), à autres caractéristiques identiques. Comparés aux parents d'un bon élève, les parents d'un garçon en difficultés scolaires ont une probabilité moindre de souhaiter qu'il accède au baccalauréat général (paramètre estimé = - 1,2) ; pour les filles, la situation est proche (paramètre estimé = - 1,9, niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 13 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau C

Espoir de baccalauréat scientifique, fréquences et modèles logistiques

	Fréquences (en %) +/- 2 écarts-types				Paramètres estimés			Test d'égalité Garçons / Filles
	Garçons		Filles		Global	Garçons	Filles	
Constante					1,1 ***	1,1 ***	- 0,3 ns	0,00 ***
Sexe de l'enfant								
Garçon					Réf.			
Fille					- 1,5 ***	***	***	***
Niveau de scolarité en 2003-2004								
Collège	79,6 +/- 9,2	52,6 +/- 7,2	Réf.	Réf.	Réf.			
Seconde générale	71,6 +/- 11,5	45,3 +/- 8,0	- 0,6 ***	- 0,3 ns	- 0,3 ns		0,99 ns	
Opinion des parents sur sa réussite scolaire								
Bon élève	84,3 +/- 8,5	52,2 +/- 7,0	Réf.	Réf.	Réf.			
Élève en difficulté	54,6 +/- 10,6	44,8 +/- 8,1	- 0,7 ***	- 1,7 ***	- 0,1 ns		0,00 ***	
Niveau de diplôme du chef de famille								
Aucun diplôme ou CEP	69,8 +/- 13,6	47,3 +/- 9,1	- 0,1 ns	0,4 ns	0,0 ns		0,68 ns	
BEPC, CAP, BEP	75,2 +/- 12,2	42,8 +/- 8,1	Réf.	Réf.	Réf.			
Bac, dip. du supérieur	77,4 +/- 11,2	61,9 +/- 9,2	0,5 **	0,4 ns	0,6 *		0,75 ns	
Profession du chef de famille								
Indépendant	83,0 +/- 13,5	41,3 +/- 8,0	0,0 ns	1,0 ns	- 0,5 ns		0,14 ns	
Employé, ouvrier	73,2 +/- 11,2	46,2 +/- 7,8	Réf.	Réf.	Réf.			
Profession intermédiaire	79,5 +/- 12,8	43,8 +/- 8,0	- 0,3 ns	0,5 ns	- 0,4 ns		0,24 ns	
Enseignant	68,6 +/- 12,3	83,1 +/- 11,4	0,2 ns	0,0 ns	1,2 ns		0,40 ns	
Cadre	82,7 +/- 12,4	64,6 +/- 9,5	0,2 ns	0,9 ns	0,4 ns		0,54 ns	
Activité et catégorie professionnelle de la mère								
Active, non enseignante, non cadre	76,1 +/- 10,3	50,7 +/- 7,4	Réf.	Réf.	Réf.			
Enseignante	79,0 +/- 13,0	69,1 +/- 10,3	0,0 ns	- 0,5 ns	0,2 ns		0,60 ns	
Cadre	74,8 +/- 12,7	75,2 +/- 10,8	0,1 ns	0,1 ns	0,2 ns		0,94 ns	
Inactive	79,6 +/- 12,4	41,2 +/- 7,7	- 0,1 ns	0,3 ns	- 0,5 *		0,20 ns	
Structure de la famille								
Famille biparentale	76,0 +/- 8,0	51,7 +/- 6,8	Réf.	Réf.	Réf.			
Famille monoparentale	83,0 +/- 13,1	43,7 +/- 8,2	0,0 ns	0,7 ns	- 0,7 ns		0,07 *	
Taille de la fratrie								
Enfant unique	73,1 +/- 12,5	55,6 +/- 9,0	0,4 ns	0,1 ns	0,8 **		0,37 ns	
Deux enfants	75,1 +/- 10,5	41,4 +/- 7,5	Réf.	Réf.	Réf.			
Trois enfants et plus	81,4 +/- 11,7	57,5 +/- 8,5	0,7 ***	0,3 ns	0,8 **		0,37 ns	
Pays de naissance du chef de famille								
Née en France	77,2 +/- 7,7	51,5 +/- 6,8	Réf.	Réf.	Réf.			
Née à l'étranger	76,3 +/- 12,8	45,3 +/- 8,3	- 0,2 ns	0,0 ns	- 0,3 ns		0,72 ns	
Ensemble	77,1 +/- 7,1	50,7 +/- 5,8						
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon							0,25 ns	

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé au collège ou en seconde générale à la rentrée 2003 et où les parents espèrent qu'il obtiendra le baccalauréat général (642 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***) , comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). 50,7 % des parents d'une fille espèrent qu'elle obtiendra le bac scientifique ; ils sont nettement plus nombreux (77,1 %) si leur enfant est un garçon. Les parents ont une probabilité moindre d'espérer le bac scientifique pour leur fille que pour leur fils (paramètre estimé = - 1,5, significatif au seuil de 1 %), toutes choses égales par ailleurs. Comparés aux parents d'un bon élève, les parents d'un garçon en difficultés scolaires ont une probabilité moindre de souhaiter qu'il accède au baccalauréat scientifique (paramètre estimé = - 1,7) ; pour les filles, le facteur n'est pas significatif (paramètre estimé = - 0,1) ; les deux paramètres sont significativement différents (niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 0).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau D

Probabilité pour la mère de participer au travail scolaire de l'enfant (modèle Logit)

	% d'enfants aidés par leur mère +/- 2 écarts-types				Paramètres estimés			Test d'égalité
	Garçons		Filles		Global	Garçons	Filles	
Constante					2,2 ***	2,1 ***	2,4 ***	0,44 ns
Sexe de l'enfant								
Garçon					Réf.			
Fille					0,1 ns			
Niveau de scolarité en 2003-2004								
Primaire	94,6 +/- 2,0	94,6 +/- 2,1	Réf.	Réf.	Réf.			
Collège	85,0 +/- 3,3	84,3 +/- 3,2	- 1,2 ***	- 1,1 ***	- 1,2 ***			0,75 ns
Professionnel	43,7 +/- 7,9	37,5 +/- 9,7	- 3,0 ***	- 3,1 ***	- 3,1 ***			0,96 ns
Lycée général ou techno	52,6 +/- 6,7	55,0 +/- 6,0	- 2,9 ***	- 3,1 ***	- 2,7 ***			0,37 ns
Études supérieures	10,6 +/- 4,0	17,3 +/- 4,4	- 4,6 ***	- 5,1 ***	- 4,5 ***			0,24 ns
Opinion des parents sur sa réussite scolaire								
Bon élève	65,6 +/- 2,9	66,4 +/- 2,7	Réf.	Réf.	Réf.			
Élève jugé en difficultés	75,2 +/- 3,6	71,6 +/- 4,1	0,2 *	0,2 ns	0,2 ns			0,97 ns
Niveau de diplôme de la mère								
Aucun diplôme ou CEP	57,7 +/- 6,1	53,5 +/- 6,0	- 1,0 ***	- 1,2 ***	- 0,8 ***			0,21 ns
BEPC, CAP, BEP	71,6 +/- 3,5	67,1 +/- 3,5	Réf.	Réf.	Réf.			
Bac, dip. du supérieur	70,7 +/- 3,5	74,1 +/- 3,3	0,6 ***	0,1 ns	1,0 ***			0,00 ***
Profession du chef de famille								
Indépendant	70,9 +/- 6,7	66,0 +/- 6,0	- 0,1 ns	0,3 ns	- 0,4 *			0,06 *
Employé, ouvrier	70,6 +/- 3,3	67,2 +/- 3,3	Réf.	Réf.	Réf.			
Profession intermédiaire	66,1 +/- 5,4	70,8 +/- 5,0	- 0,1 ns	- 0,1 ns	- 0,1 ns			0,97 ns
Enseignant	69,4 +/- 9,5	72,0 +/- 11,3	0,0 ns	0,3 ns	- 0,3 ns			0,40 ns
Cadre	66,0 +/- 5,8	67,0 +/- 5,6	- 0,2 ns	0,4 ns	- 0,7 **			0,01 ***
Activité et catégorie professionnelle de la mère								
Active, non enseignante, non cadre	70,1 +/- 3,0	69,1 +/- 2,9	Réf.	Réf.	Réf.			
Enseignante	68,1 +/- 9,3	77,7 +/- 9,0	0,5 *	0,7 ns	0,4 ns			0,63 ns
Cadre	66,5 +/- 10,2	78,3 +/- 9,1	- 0,2 ns	- 0,6 ns	0,2 ns			0,17 ns
Inactive	67,5 +/- 4,0	62,0 +/- 4,1	0,0 ns	- 0,1 ns	0,1 ns			0,45 ns
Structure de la famille								
Famille biparentale	69,0 +/- 2,5	67,8 +/- 2,5	Réf.	Réf.	Réf.			
Famille monoparentale	68,5 +/- 5,4	68,1 +/- 5,4	0,4 ***	0,6 **	0,4 *			0,54 ns
Taille de la fratrie								
Enfant unique	74,6 +/- 5,8	73,6 +/- 5,2	0,3 **	0,8 ***	- 0,1 ns			0,01 ***
Deux enfants	71,5 +/- 3,4	71,1 +/- 3,4	Réf.	Réf.	Réf.			
Trois enfants et plus	64,4 +/- 3,6	62,0 +/- 3,6	- 0,2 *	0,0 ns	- 0,5 ***			0,04 **
Aide extérieure au travail scolaire								
Non	62,8 +/- 2,8	63,7 +/- 2,7	Réf.	Réf.	Réf.			
Oui	86,1 +/- 3,5	80,1 +/- 3,8	0,8 ***	1,0 ***	0,6 ***			0,13 ns
Aide du père								
Non	53,8 +/- 3,3	53,2 +/- 3,1	Réf.	Réf.	Réf.			
Oui	89,3 +/- 2,4	89,0 +/- 2,3	1,4 ***	1,5 ***	1,4 ***			0,88 ns
Pays de naissance de la mère								
Née en France	70,7 +/- 2,5	70,2 +/- 2,4	Réf.	Réf.	Réf.			
Née à l'étranger	59,8 +/- 6,1	53,6 +/- 6,2	- 0,7 ***	- 0,6 ***	- 0,9 ***			0,30 ns
Ensemble	69,0 +/- 2,3	67,8 +/- 2,2						
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon								0,02 **

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 (3 171 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). 67,8 % des mères d'une fille participent à son travail scolaire ; elles aident leurs fils dans une proportion proche (69 %). Les femmes ont une probabilité comparable de participer au travail scolaire de leur fille ou de leur fils (paramètre non significatif). Comparées aux mères titulaires d'un BEPC, CAP ou d'un BEP, les mères sans diplôme ont une probabilité moindre de participer au travail scolaire de leur fils toutes choses égales par ailleurs (paramètre estimé = - 1,2 %, significatif au seuil de 1 %) ou de leur fille (paramètre estimé = - 1,2 %, significatif au seuil de 1 %) ; les deux paramètres ne sont pas significativement différents (niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 21 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau E

Lorsqu'elle aide, quel temps la mère passe au suivi du travail scolaire ?

	Aide moyenne des mères qui aident (en heures / mois) +/- 2 écarts-types		Paramètres estimés			Test d'égalité
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	
Constante			2,2 ***	2,2 ***	2,2 ***	0,92 ns
Sexe de l'enfant						
Garçon			Réf.			
Fille			- 0,1 **			
Niveau de scolarité en 2003-2004						
Primaire	15,2 +/- 1,0	14,5 +/- 0,9	Réf.	Réf.	Réf.	
Collège	13,8 +/- 1,3	11,4 +/- 1,2	- 0,3 ***	- 0,2 ***	- 0,5 ***	0,01 ***
Professionnel	9,1 +/- 2,9	8,2 +/- 2,9	- 0,7 ***	- 0,7 ***	- 0,8 ***	0,83 ns
Lycée général ou techno	6,5 +/- 1,2	7,6 +/- 1,3	- 0,8 ***	- 0,9 ***	- 0,8 ***	0,71 ns
Études supérieures	6,4 +/- 2,9	7,6 +/- 2,7	- 0,9 ***	- 1,0 ***	- 0,9 ***	0,59 ns
Opinion des parents sur son niveau scolaire						
Bon élève	11,9 +/- 0,8	11,4 +/- 0,7	Réf.	Réf.	Réf.	
Élève jugé en difficultés	15,5 +/- 1,3	13,1 +/- 1,3	0,2 ***	0,2 ***	0,2 ***	0,63 ns
Niveau de diplôme de la mère						
Aucun diplôme ou CEP	15,7 +/- 1,9	13,9 +/- 2,0	0,1 ns	0,0 ns	0,0 ns	1,00 ns
BEPC, CAP, BEP	13,5 +/- 1,0	12,6 +/- 1,0	Réf.	Réf.	Réf.	
Bac, dip. du supérieur	12,3 +/- 1,1	10,7 +/- 0,9	0,0 ns	0,1 ns	0,0 ns	0,14 ns
Profession du chef de famille						
Indépendant	12,1 +/- 1,7	10,0 +/- 1,3	- 0,1 ns	- 0,1 ns	- 0,1 ns	0,67 ns
Employé, ouvrier	15,1 +/- 1,1	12,8 +/- 1,0	Réf.	Réf.	Réf.	
Profession intermédiaire	12,6 +/- 1,4	12,6 +/- 1,6	- 0,1 ns	- 0,1 *	0,0 ns	0,08 *
Enseignant	9,0 +/- 2,3	9,4 +/- 2,8	- 0,3 ***	- 0,4 ***	- 0,1 ns	0,27 ns
Cadre	10,7 +/- 1,3	10,9 +/- 1,4	- 0,1 **	- 0,3 ***	0,0 ns	0,03 **
Activité et catégorie professionnelle de la mère						
Active, non enseignante, non cadre	13,0 +/- 0,9	11,4 +/- 0,8	Réf.	Réf.	Réf.	
Enseignante	8,5 +/- 1,8	8,2 +/- 2,2	- 0,1 ns	- 0,1 ns	- 0,1 ns	0,87 ns
Cadre	12,6 +/- 2,9	8,2 +/- 1,5	0,0 ns	0,1 ns	- 0,2 ns	0,11 ns
Inactive	14,8 +/- 1,3	14,6 +/- 1,4	0,2 ***	0,1 **	0,2 ***	0,13 ns
Structure de la famille						
Famille biparentale	12,7 +/- 0,7	11,7 +/- 0,7	Réf.	Réf.	Réf.	
Famille monoparentale	16,4 +/- 2,4	13,2 +/- 1,8	0,2 ***	0,2 ***	0,2 ***	0,95 ns
Taille de la fratrie						
Enfant unique	15,3 +/- 2,1	12,9 +/- 1,6	0,1 *	0,2 ***	0,0 ns	0,03 **
Deux enfants	12,0 +/- 0,9	11,9 +/- 1,0	Réf.	Réf.	Réf.	
Trois enfants et plus	13,9 +/- 1,1	11,5 +/- 1,0	0,0 ns	0,2 ***	- 0,1 ns	0,00 ***
Aide extérieure au travail scolaire						
Non	13,5 +/- 0,8	11,6 +/- 0,7	Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	12,7 +/- 1,2	12,7 +/- 1,3	0,0 ns	- 0,1 ns	0,1 *	0,04 **
Aide du père						
en nombre d'heure/mois			0,03 ***	0,03 ***	0,04 ***	0,41 ns
Pays de naissance de la mère						
Née en France	13,4 +/- 0,7	11,9 +/- 0,7	Réf.	Réf.	Réf.	
Née à l'étranger	12,5 +/- 2,1	11,8 +/- 1,8	- 0,1 ns	- 0,2 **	0,0 ns	0,27 ns
Ensemble	13,3 +/- 0,7	11,9 +/- 0,6				
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon						0,00 ***

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 et où la mère participait au suivi de son travail scolaire (i.e. déclare un nombre d'heures strictement positif : 2 198 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). Les femmes qui apportent de l'aide à leur fils l'aide en moyenne 13,3 heures par mois ; pour les filles, cette aide moyenne s'établit à 11,9 % par mois. Le temps de suivi des femmes qui aident est comparable que l'enfant soit un garçon ou une fille (le sexe de l'enfant est un paramètre non significatif). Parmi les mères qui aident, les femmes aident davantage leur fils si elles l'élèvent seules plutôt qu'en couple (0,2 heures/mois de plus), toutes choses égales par ailleurs ; pour les filles, le nombre d'heures d'aide par mois est augmenté de la même quantité, dans la même situation. Que l'enfant soit un garçon ou une fille, les paramètres estimés ne sont pas significativement différents (niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 95 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau F

Probabilité de s'occuper des devoirs de l'enfant pour les pères (modèle Logit)

	% d'enfants aidés par leur père +/- 2 écarts-types				Paramètres estimés			Test d'égalité
	Garçons		Filles		Global	Garçons	Filles	
Constante					- 0,5 ***	- 0,4 *	- 0,6 **	0,75 ns
Sexe de l'enfant								
Garçon					Réf.			
Fille					0,0 ns			
Niveau de scolarité en 2003-2004								
Primaire	68,4 +/- 4,1	70,0 +/- 4,1			Réf.	Réf.	Réf.	
Collège	60,2 +/- 4,4	57,7 +/- 4,3			- 0,3 ***	- 0,2 ns	- 0,4 **	0,38 ns
Professionnel	32,4 +/- 7,5	29,7 +/- 9,3			- 0,9 ***	- 0,9 ***	- 0,9 ***	0,94 ns
Lycée général ou techno	41,3 +/- 6,6	38,5 +/- 5,9			- 0,9 ***	- 1,0 ***	- 1,0 ***	0,98 ns
Études supérieures	12,9 +/- 4,4	12,9 +/- 3,9			- 2,1 ***	- 2,1 ***	- 2,1 ***	0,95 ns
Opinion des parents sur son niveau scolaire								
Bon élève	50,1 +/- 3,1	47,9 +/- 2,8			Réf.	Réf.	Réf.	
Élève jugé en difficultés	50,9 +/- 4,1	49,5 +/- 4,6			0,0 ns	- 0,1 ns	0,1 ns	0,41 ns
Niveau de diplôme du père								
Aucun diplôme ou CEP	34,5 +/- 6,9	33,9 +/- 6,4			- 0,6 ***	- 0,7 ***	- 0,5 **	0,47 ns
BEPC, CAP, BEP	48,8 +/- 3,8	45,2 +/- 3,7			Réf.	Réf.	Réf.	
Bac, dip. du supérieur	57,6 +/- 4,3	58,6 +/- 4,3			0,4 ***	0,5 ***	0,4 **	0,55 ns
Profession du père								
Indépendant	42,2 +/- 7,4	40,1 +/- 6,4			- 0,3 **	- 0,4 *	- 0,2 ns	0,63 ns
Employé, ouvrier	48,0 +/- 4,0	43,5 +/- 4,0			Réf.	Réf.	Réf.	
Profession intermédiaire	55,5 +/- 6,1	55,1 +/- 5,9			0,4 ***	0,4 **	0,4 **	0,98 ns
Enseignant	57,4 +/- 10,9	76,2 +/- 12,3			0,9 ***	0,6 *	1,7 ***	0,07 *
Cadre	53,4 +/- 6,3	53,9 +/- 6,1			0,3 **	0,3 ns	0,4 *	0,68 ns
Activité et catégorie professionnelle de la mère								
Active, non enseignante, non cadre	51,7 +/- 3,3	48,1 +/- 3,2			Réf.	Réf.	Réf.	
Enseignante	48,8 +/- 10,0	62,2 +/- 10,4			- 0,1 ns	- 0,2 ns	0,1 ns	0,51 ns
Cadre	61,7 +/- 10,8	58,9 +/- 10,3			0,1 ns	0,3 ns	- 0,2 ns	0,27 ns
Inactive	46,7 +/- 4,2	44,7 +/- 4,3			0,1 ns	0,0 ns	0,2 ns	0,39 ns
Taille de la fratrie								
Enfant unique	55,1 +/- 7,6	59,2 +/- 7,0			0,4 ***	0,2 ns	0,6 ***	0,19 ns
Deux enfants	54,7 +/- 4,0	51,5 +/- 4,0			Réf.	Réf.	Réf.	
Trois enfants et plus	44,0 +/- 4,1	41,5 +/- 3,9			- 0,4 ***	- 0,4 ***	- 0,4 ***	0,82 ns
Aide extérieure au travail scolaire								
Non	45,8 +/- 2,9	44,9 +/- 2,8			Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	62,4 +/- 4,7	57,8 +/- 4,7			0,4 ***	0,4 ***	0,4 **	0,85 ns
Aide de la mère								
Non	21,9 +/- 3,5	19,1 +/- 3,3			Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	64,9 +/- 2,9	63,6 +/- 2,8			1,2 ***	1,2 ***	1,2 ***	0,91 ns
Pays de naissance du père								
Né en France	50,3 +/- 2,9	49,7 +/- 2,8			Réf.	Réf.	Réf.	
Né à l'étranger	49,8 +/- 4,6	39,2 +/- 4,5			0,1 ns	0,4 **	- 0,1 ns	0,06 *
Ensemble	50,1 +/- 2,7	48,3 +/- 2,6						
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon								0,76 ns

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 (2 753 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). 50,1 % des pères d'un garçon s'occupent de ses devoirs ; ils aident leur fille dans une proportion proche (48,3 %). Les hommes ont une probabilité comparable de s'occuper des devoirs de leur fille ou de leur fils (paramètre non significatif). Comparés aux pères titulaires d'un BEPC, CAP ou d'un BEP, les pères sans diplôme ont une probabilité moindre de s'occuper des devoirs de leur fils toutes choses égales par ailleurs (paramètre estimé = - 0,7 %, significatif au seuil de 1 %) ou de leur fille (paramètre estimé = - 0,5 %, significatif au seuil de 5 %) ; les deux paramètres ne sont pas significativement différents (niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 47 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau G

Lorsqu'il aide, quel temps le père passe au suivi du travail scolaire ?

	Aide moyenne des pères qui aident (en heures / mois) +/- 2 écarts-types		Paramètres estimés			Test d'égalité
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	
Constante			1,4 ***	1,4 ***	1,4 ***	0,80 ns
Sexe de l'enfant						
Garçon			Réf.			
Fille			0,0 ns			
Niveau de scolarité en 2003-2004						
Primaire	8,2 +/- 1,0	7,6 +/- 0,8	Réf.	Réf.	Réf.	
Collège	6,8 +/- 0,9	6,9 +/- 1,1	- 0,1 *	- 0,1 *	0,0 ns	0,47 ns
Professionnel	6,2 +/- 1,9	6,3 +/- 2,5	- 0,1 ns	- 0,1 ns	0,0 ns	0,78 ns
Lycée général ou techno	4,8 +/- 1,2	5,4 +/- 1,3	- 0,2 ***	- 0,3 ***	- 0,2 ns	0,41 ns
Études supérieures	5,4 +/- 2,1	3,7 +/- 1,1	- 0,3 **	- 0,2 ns	- 0,4 **	0,54 ns
Opinion des parents sur son niveau scolaire						
Bon élève	6,2 +/- 0,6	6,9 +/- 0,7	Réf.	Réf.	Réf.	
Élève jugé en difficultés	8,7 +/- 1,2	6,5 +/- 1,0	0,1 **	0,3 ***	- 0,1 ns	0,00 ***
Niveau de diplôme du père						
Aucun diplôme ou CEP	6,6 +/- 1,8	7,4 +/- 1,5	- 0,1 ns	- 0,2 ns	- 0,1 ns	0,79 ns
BEPC, CAP, BEP	7,4 +/- 0,9	7,2 +/- 0,9	Réf.	Réf.	Réf.	
Bac, dip. du supérieur	6,9 +/- 0,8	6,2 +/- 0,8	0,1 ns	0,1 ns	0,0 ns	0,47 ns
Profession du père						
Indépendant	5,9 +/- 1,5	4,2 +/- 0,7	- 0,4 ***	- 0,3 ***	- 0,4 ***	0,47 ns
Employé, ouvrier	7,8 +/- 0,9	8,3 +/- 1,0	Réf.	Réf.	Réf.	
Profession intermédiaire	7,9 +/- 1,3	7,1 +/- 1,5	- 0,1 ns	0,0 ns	- 0,2 *	0,12 ns
Enseignant	7,2 +/- 2,4	7,0 +/- 2,6	0,0 ns	0,1 ns	- 0,1 ns	0,46 ns
Cadre	5,2 +/- 0,9	5,3 +/- 0,8	- 0,3 ***	- 0,3 **	- 0,3 **	0,85 ns
Activité et catégorie professionnelle de la mère						
Active, non enseignante, non cadre	7,1 +/- 0,7	7,1 +/- 0,8	Réf.	Réf.	Réf.	
Enseignante	5,2 +/- 1,7	4,5 +/- 1,3	- 0,3 **	- 0,3 ns	- 0,2 ns	0,85 ns
Cadre	6,7 +/- 2,0	6,5 +/- 2,4	- 0,1 ns	0,0 ns	- 0,1 ns	0,77 ns
Inactive	7,5 +/- 1,2	6,8 +/- 1,0	0,0 ns	0,0 ns	0,0 ns	0,61 ns
Taille de la fratrie						
Enfant unique	7,7 +/- 1,5	7,8 +/- 1,3	0,1 *	0,1 ns	0,2 ns	0,63 ns
Deux enfants	7,1 +/- 0,8	6,6 +/- 0,9	Réf.	Réf.	Réf.	
Trois enfants et plus	6,8 +/- 0,9	6,6 +/- 0,9	0,0 ns	- 0,1 ns	0,0 ns	0,36 ns
Aide extérieure au travail scolaire						
Non	7,4 +/- 0,7	6,8 +/- 0,6	Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	6,5 +/- 0,9	6,8 +/- 1,2	- 0,1 **	- 0,2 ***	0,0 ns	0,09 *
Aide de la mère						
en nombre d'heure/mois			0,03 ***	0,03 ***	0,03 ***	0,93 ns
Pays de naissance du père						
Né en France	7,2 +/- 0,6	6,7 +/- 0,6	Réf.	Réf.	Réf.	
Né à l'étranger	6,7 +/- 1,4	7,8 +/- 1,6	0,1 ns	- 0,1 ns	0,2 *	0,06 *
Ensemble	7,1 +/- 0,6	6,8 +/- 0,6				
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon						0,21 ns

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 et où le père participait au suivi de son travail scolaire (i.e. déclare un nombre d'heure strictement positif : 1 359 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). Les hommes qui apportent de l'aide à leur fils l'aide en moyenne 7,1 heures par mois ; pour les filles, cette aide moyenne s'établit à 6,8 heures par mois. Le temps de suivi des hommes qui aident est comparable que l'enfant soit un garçon ou une fille (le sexe de l'enfant est un paramètre non significatif). Parmi les pères qui aident, les hommes aident moins leur fils s'ils sont cadres plutôt qu'employés ou ouvriers (- 0,3 heures/mois de plus, significatif au seuil de 10 %), toutes choses égales par ailleurs ; pour les filles, le nombre d'heures d'aide par mois est augmenté de la même quantité, dans la même situation (- 0,3 heures/mois de plus, significatif au seuil de 10 %). Que l'enfant soit un garçon ou une fille, les paramètres estimés ne sont pas significativement différents (niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 85 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau H
Probabilité de contrôler les devoirs de l'enfant pour les mères (quand elles aident)

	Fréquence (en %) +/- 2 écarts-types				Paramètres estimés			Test d'égalité
	Garçons		Filles		Global	Garçons	Filles	
Constante					2,5 ***	2,4 ***	2,0 ***	0,24 ns
Sexe de l'enfant								
Garçon					Réf.			
Fille					- 0,7 ***			
Niveau de scolarité en 2003-2004								
Primaire	95,4 +/- 2,0	91,4 +/- 2,5			Réf.	Réf.	Réf.	
Collège	73,5 +/- 4,3	56,4 +/- 4,5			- 2,0 ***	- 1,9 ***	- 2,0 ***	0,66 ns
Professionnel	52,9 +/- 10,8	28,1 +/- 11,9			- 3,1 ***	- 2,9 ***	- 3,5 ***	0,29 ns
Lycée général ou techno	41,1 +/- 8,1	32,0 +/- 6,9			- 3,0 ***	- 3,2 ***	- 2,9 ***	0,52 ns
Études supérieures	36,2 +/- 15,1	30,7 +/- 10,5			- 3,0 ***	- 3,2 ***	- 2,9 ***	0,52 ns
Opinion des parents sur son niveau scolaire								
Bon élève	75,8 +/- 3,2	64,8 +/- 3,2			Réf.	Réf.	Réf.	
Élève en difficulté	76,5 +/- 4,1	61,2 +/- 5,0			0,0 ns	0,0 ns	0,1 ns	0,73 ns
Niveau de diplôme de la mère								
Aucun diplôme ou CEP	81,5 +/- 6,1	68,7 +/- 6,9			- 0,2 ns	- 0,1 ns	- 0,2 ns	0,92 ns
BEPC, CAP, BEP	77,4 +/- 3,8	64,3 +/- 4,1			Réf.	Réf.	Réf.	
Bac, dip. du supérieur	72,9 +/- 4,0	61,7 +/- 4,1			0,1 ns	0,1 ns	0,1 ns	0,93 ns
Profession du chef de famille								
Indépendant	72,0 +/- 7,7	58,2 +/- 7,4			- 0,4 **	- 0,4 ns	- 0,4 ns	0,98 ns
Employé, ouvrier	80,7 +/- 3,4	67,6 +/- 3,8			Réf.	Réf.	Réf.	
Profession intermédiaire	71,4 +/- 6,0	62,3 +/- 6,1			- 0,3 **	- 0,4 ns	- 0,3 ns	0,84 ns
Enseignant	67,9 +/- 11,6	50,5 +/- 14,4			- 0,5 ns	- 0,2 ns	- 1,0 *	0,24 ns
Cadre	71,9 +/- 6,7	62,0 +/- 6,9			- 0,4 **	- 0,4 ns	- 0,4 ns	0,89 ns
Activité et catégorie professionnelle de la mère								
Active, non enseignante, non cadre	75,5 +/- 3,3	62,8 +/- 3,5			Réf.	Réf.	Réf.	
Enseignante	63,3 +/- 11,7	44,1 +/- 11,9			- 0,3 ns	- 0,5 ns	- 0,3 ns	0,77 ns
Cadre	69,9 +/- 12,1	63,4 +/- 11,2			- 0,2 ns	0,0 ns	- 0,3 ns	0,68 ns
Inactive	80,5 +/- 4,2	69,5 +/- 4,9			0,2 ns	- 0,1 ns	0,5 ***	0,03 **
Structure de la famille								
Famille biparentale	76,3 +/- 2,7	63,6 +/- 3,0			Réf.	Réf.	Réf.	
Famille monoparentale	75,0 +/- 6,3	64,6 +/- 6,5			0,4 **	0,3 ns	0,4 *	0,67 ns
Taille de la fratrie								
Enfant unique	77,8 +/- 6,2	68,4 +/- 6,1			0,2 ns	0,6 **	- 0,1 ns	0,08 *
Deux enfants	73,7 +/- 3,9	67,0 +/- 4,0			Réf.	Réf.	Réf.	
Trois enfants et plus	77,7 +/- 3,9	57,7 +/- 4,4			- 0,1 ns	0,4 **	- 0,5 ***	0,00 ***
Aide extérieure au travail scolaire								
Non	75,8 +/- 3,1	63,4 +/- 3,2			Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	76,6 +/- 4,3	64,8 +/- 4,9			0,2 ns	0,1 ns	0,2 ns	0,53 ns
Contrôle actif du père								
Non	66,9 +/- 3,3	52,8 +/- 3,3			Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	94,2 +/- 2,4	92,6 +/- 2,7			2,1 ***	1,9 ***	2,4 ***	0,14 ns
Pays de naissance de la mère								
Née en France	76,7 +/- 2,7	63,6 +/- 2,9			Réf.	Réf.	Réf.	
Née à l'étranger	71,7 +/- 7,5	65,2 +/- 7,8			0,0 ns	- 0,3 ns	0,1 ns	0,38 ns
Ensemble	76,1 +/- 2,5	63,8 +/- 2,7						
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon								0,00 ***

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 et où la mère participait au suivi de son travail scolaire (i.e. déclare s'occuper des devoirs : 2 386 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). 63,8 % des mères qui aident leur fille dans son travail scolaire déclarent contrôler ses devoirs ; elles contrôlent le travail scolaire de leur fils dans une proportion supérieure (76,1 %). Les femmes qui aident ont une probabilité moindre de contrôler les devoirs de leur fille, par rapport à un garçon (paramètre estimé = - 0,7, significatif au seuil de 1 %). Comparées aux familles de 2 enfants, dans les familles nombreuses les mères qui aident contrôlent moins souvent le travail de leur fille (paramètre estimé = - 0,5 %, significatif au seuil de 1 %) ; pour leur fils, c'est la situation inverse qui prévaut (paramètre estimé = 0,4 %, significatif au seuil de 5 %) ; les deux paramètres sont significativement différents (niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 0 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.

Tableau I
Probabilité de contrôler les devoirs de l'enfant pour les pères (quand ils aident)

	Fréquence (en %) +/- 2 écarts-types				Paramètres estimés			Test d'égalité
	Garçons		Filles		Global	Garçons	Filles	
Constante					- 0,7 ***	- 0,7 **	- 1,2 ***	0,25 ns
Sexe de l'enfant								
Garçon					Réf.			
Fille					- 0,2 **			
Niveau de scolarité en 2003-2004								
Primaire	71,8 +/- 4,8	62,9 +/- 5,2			Réf.	Réf.	Réf.	
Collège	49,2 +/- 5,9	40,6 +/- 5,8			- 0,6 ***	- 0,7 ***	- 0,3 ns	0,17 ns
Professionnel	43,6 +/- 13,3	30,8 +/- 14,4			- 0,6 **	- 0,8 **	- 0,2 ns	0,26 ns
Lycée général ou techno	25,7 +/- 9,0	19,7 +/- 7,7			- 1,0 ***	- 1,0 ***	- 0,8 **	0,63 ns
Études supérieures	19,3 +/- 12,0	15,0 +/- 8,7			- 1,2 ***	- 1,6 ***	- 1,0 **	0,39 ns
Opinion des parents sur son niveau scolaire								
Bon élève	51,3 +/- 4,3	44,8 +/- 4,0			Réf.	Réf.	Réf.	
Élève jugé en difficultés	57,5 +/- 5,8	43,3 +/- 6,5			0,2 ns	0,3 *	0,1 ns	0,29 ns
Niveau de diplôme du père								
Aucun diplôme ou CEP	60,2 +/- 11,1	45,7 +/- 10,0			0,0 ns	0,1 ns	0,0 ns	0,87 ns
BEPC, CAP, BEP	56,7 +/- 5,0	45,6 +/- 5,0			Réf.	Réf.	Réf.	
Bac, dip. du supérieur	48,5 +/- 5,3	42,7 +/- 5,3			- 0,4 ***	- 0,3 ns	- 0,5 **	0,68 ns
Profession du père								
Indépendant	43,9 +/- 10,3	35,7 +/- 9,2			- 0,4 **	- 0,4 ns	- 0,4 ns	0,88 ns
Employé, ouvrier	60,6 +/- 5,2	48,7 +/- 5,4			Réf.	Réf.	Réf.	
Profession intermédiaire	55,4 +/- 7,6	46,5 +/- 7,4			0,1 ns	0,1 ns	0,1 ns	0,87 ns
Enseignant	45,6 +/- 13,5	48,2 +/- 15,7			0,2 ns	0,0 ns	0,8 ns	0,19 ns
Cadre	43,9 +/- 8,0	38,5 +/- 7,5			- 0,2 ns	- 0,2 ns	- 0,2 ns	1,00 ns
Activité et catégorie professionnelle de la mère								
Active, non enseignante, non cadre	54,6 +/- 4,6	48,2 +/- 4,5			Réf.	Réf.	Réf.	
Enseignante	49,6 +/- 14,4	28,7 +/- 13,3			- 0,1 ns	0,1 ns	- 0,4 ns	0,45 ns
Cadre	34,8 +/- 15,2	58,7 +/- 13,3			0,1 ns	- 0,6 ns	0,8 **	0,01 **
Inactive	55,2 +/- 6,1	36,5 +/- 6,3			- 0,3 **	0,1 ns	- 0,8 ***	0,00 ***
Taille de la fratrie								
Enfant unique	60,5 +/- 9,3	57,2 +/- 8,7			0,5 **	0,6 **	0,4 ns	0,64 ns
Deux enfants	50,2 +/- 5,1	45,5 +/- 5,1			Réf.	Réf.	Réf.	
Trois enfants et plus	55,2 +/- 5,4	37,9 +/- 5,4			0,1 ns	0,3 ns	- 0,1 ns	0,23 ns
Aide extérieure au travail scolaire								
Non	51,6 +/- 4,2	45,7 +/- 4,1			Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	58,0 +/- 6,1	41,3 +/- 6,2			0,1 ns	0,2 ns	- 0,2 ns	0,19 ns
Contrôle actif de la mère								
Non	26,1 +/- 5,4	15,1 +/- 3,9			Réf.	Réf.	Réf.	
Oui	66,6 +/- 4,0	63,7 +/- 4,3			1,9 ***	1,6 ***	2,3 ***	0,02 **
Pays de naissance du père								
Né en France	53,6 +/- 3,8	44,1 +/- 3,7			Réf.	Réf.	Réf.	
Né à l'étranger	53,6 +/- 8,6	46,1 +/- 9,5			0,2 ns	0,0 ns	0,5 *	0,22 ns
Ensemble	53,6 +/- 3,6	44,4 +/- 3,4						
Test d'égalité globale des modèles fille et garçon								0,01 **

Champ : ménages dans lesquels un enfant était scolarisé du primaire au supérieur à la rentrée 2003 et où le père participait au suivi de son travail scolaire (i.e. déclare s'occuper des devoirs : 1 067 observations).

Lecture : la probabilité qu'un coefficient soit nul est inférieure à 1 % (***), comprise entre 1 % et 5 % (**), comprise entre 5 % et 10 % (*) ou encore non significative (ns). 44,4 % des mères qui aident leur fille dans son travail scolaire déclarent contrôler ses devoirs ; ils contrôlent le travail scolaire de leur fils dans une proportion supérieure (53,6 %). Les hommes qui aident ont une probabilité moindre de contrôler les devoirs de leur fille, par rapport à un garçon (paramètre estimé = - 0,2, significatif au seuil de 5 %). Ils ont une probabilité plus élevée de contrôler les devoirs de leur fille lorsque la mère exerce elle-même un contrôle actif sur les devoirs de l'enfant (paramètre estimé = 2,3 %, significatif au seuil de 1 %), toutes choses égales par ailleurs ; pour leur fils, c'est la même situation qui prévaut (paramètre estimé = 1,6 %, significatif au seuil de 1 %) ; les deux paramètres sont significativement différents (niveau de significativité du test d'égalité des paramètres = 2 %).

Source : enquête PCV octobre 2003, Éducation et famille, Insee.